



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

GRAD
DH
804
.B7
1921
BUHR

GUIDES ILLUSTRÉS MICHELIN
CHAMPS DE BATAILLE (1914-1918)

B 1,036,291

BRUXELLES

LE LOUVAIN



3 9015 00121 9412

MICHELIN & CO. — PARIS/BRUXELLES/BRAND
MICHELIN TYRE CO. LTD. — LONDON
MICHELIN TYRE CO. — MALLORCA, S.J., U.S.A.

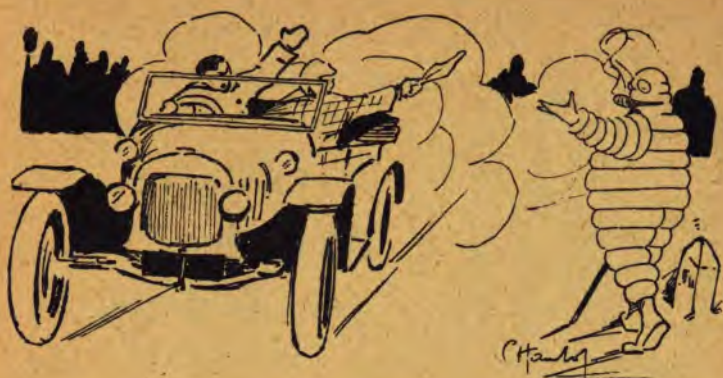
HOTELS & MÉCANICIENS de BRUXELLES

- Hôtel Astoria, 103, *r. Royale*. Ascenseur. Chauffage central. Electricité. Salles de bains. Garage à 100 mètres : 60 voitures. Téléphone : 14.360 à 14.363.
- Palace Hôtel, *pl. Rogier*. Ascenseur. Chauffage central. Electricité. Salles de bains. Garage à 300 mètres : 30 voitures. Adresse télégraphique : Palace. Téléphone : 11.000 à 11.015.
- Hôtel Métropole, 31, *pl. de Brouckère*. Ascenseur. Chauffage central. Electricité. Salles de bains. Gareur extérieur. Adresse télégraphique : Métropole. Téléphone : 12.550 à 12.558.
- Grand Hôtel, *boul. Anspach*. Ascenseur. Chauffage central. Electricité. Salles de bains. Gareur extérieur. Adresse télégraphique : Grand-Hôtel. Téléphone : 10.000.
- Grand Central Hôtel, 1, *r. Auguste-Orts*. Ascenseur. Chauffage central. Electricité. Salles de bains. Téléphone.
- Hôtel Cosmopolite, *pl. Rogier*. Ascenseur. Chauffage central. Electricité. Salles de bains. Téléphone.
- Hôtel de l'Europe, *pl. Royale*. Chauff. centr. Electricité. Salles de bains.
- Hôtel de la Poste, 32, *r. du Fossé-aux-Loups*. Ascenseur. Chauffage central. Electricité. Salles de bains. Remise intérieure : 2 voitures. Téléphone : A-6.392.
- Hôtel Bristol et Marine, *boul. du Jardin Botanique*. Chauffage central. Electricité. Salles de bains. Adresse télégraphique : Hôtel Bristol. Téléphone : 6.191.

.....

- Société anonyme belge du pneumatique Michelin, 21, *r. de la Charité*. Adresse télégraphique : Pneumiclin-Bruxelles. Tél. : L-261.
- STOCK MICHELIN Auto-Locomotion (S. A. Belge 1^{re}), 35 à 45, *r. de l'Amazone*. Agent de : FIAT. Garage : 100 voitures. Fosse. Téléphone : B-8.466 et B-8.467.
- STOCK MICHELIN Auto-Sport (Bastin, Vannuffel, Schneider et C^{ie}), 42, *r. Dejoncker*. Agents de : SECQUEVILLE-HOYAU. Garage : 25 voitures. Fosse. Téléphone : B-11.
- STOCK MICHELIN L. Bouvier (S. A. les Etabl^{ts}), 38, *boul. Baudouin*. Agents de : BRASIER, HISPANO-SUIZA, SPRINGUEL, IMPÉRIA, LIBERTY. Garage : 40 voitures. Fosse. Téléphone : B-12.226 et B-12.227.
- STOCK MICHELIN Central Auto (des Grées et C^{ie}), 58-60, *r. Destouvelles*. Agents de : ARIËS, WESTCOTT. Garage : 20 voitures. Fosse. Téléphone : B-2.218.
- STOCK MICHELIN Compagnie Internationale d'Automobiles, 14, *r. du Magistrat*. Agent de : PANHARD, BERLIET. Garage : 40 voitures. Fosse. Téléphone : B-8.393.
- STOCK MICHELIN René de Buck, 47, *r. de l'Amazone*. Agent de : CITROËN, MORS. Garage : 50 voitures. Fosse. Téléphone : B-3.715.
- STOCK MICHELIN Delahaye (Succ^{rs} des Autom.), 18, *r. des Tirailleurs*. Garage : 25 voitures. Fosse. Téléphone : B-8.207.
- STOCK MICHELIN Garage Germain, 33, *r. Mercelis*. Agent de : GERMAIN, ARMSTRONG, OVERLAND. Garage : 30 voitures. Fosse. Téléphone : L-1.794.
- STOCK MICHELIN S. A. Industrielle Italo-Belge, 87, *r. du Page*. Agent de : LANCIA. Garage : 100 voitures. Fosse. Téléphone : B-536.
- STOCK MICHELIN L. Loppart, 15-21, *r. des Bataves*. Agent de : RENAULT. Garage : 30 voitures. Fosse. Téléphone : L-3.973.
- STOCK MICHELIN Matériel (S. A.), 166, *Chaussée de Wavre*. Agent de : SIZAIRE ET NAUDIN, BELLANGER. Garage : 60 voitures. Fosse. Téléphone : B-9.479.
- STOCK MICHELIN Th. Pilette, 96, *r. de Livourne*. Agent de : DELAUNAY-BELLEVILLE, BUGATTI, HUDSON, ESSEX. Garage : 20 voitures. Fosse. Téléphone : B-3.724.
- STOCK MICHELIN Société Générale d'Automobiles, 90, *r. du Mail*. Agent de : DE DION-BOUTON. Garage : 30 voitures. Fosse. Téléphone : B-8.127.
- STOCK MICHELIN Vermeulen-Denis, 474, *chaussée de Waterloo*. Garage : 100 voitures. Fosse. Téléphone : B-8.085.

Ces renseignements, arrêtés au 1^{er} mai 1920, pourront n'être plus exacts lorsqu'ils tomberont sous les yeux du lecteur. Se reporter à la dernière édition parue du « Guide routier Michelin » pour la Belgique, ou consulter le Bureau de Tourisme Michelin, (99 boulevard Pereire, Paris, 17^e), qui est gracieusement à la disposition des automobilistes.



Vous ferez préparer
gracieusement
votre prochain voyage en auto,
en Belgique ou à l'étranger,
par le

**Bureau de Tourisme
MICHELIN**

99, Boulevard Pereire à Paris.

Il vous suffira de lui faire connaître
(10 jours au moins avant votre départ)
les grandes lignes du voyage que vous désirez faire
et vous recevrez gratuitement
un Itinéraire détaillé
qui vous conduira par de bonnes
routes aux bons endroits.





Vous ne savez pas
ce que c'est qu'une bonne carte
si vous ne connaissez pas

la Carte
Michelin
de Belgique
au 200.000^e



Le Guide Michelin de Belgique

est le complément indispensable
de la **Carte Michelin**

L'édition 1921 du
Guide Routier Michelin
comprend :

- 6 plans de ville en couleurs,
- 54 plans de ville en noir,
- les hôtels, leur confort et leurs prix,
- les stockistes Michelin,
- les mécaniciens,
- curiosités, itinéraires,
- transports, douanes, etc.



En vente chez les libraires et chez les stockistes Michelin.

PUBLIÉ SOUS LE PATRONAGE
DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS
ET DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

BRUXELLES

LOUVAIN



MANNEKEN PIS,
LE PLUS ANCIEN BOURGEOIS DE BRUXELLES *,
UN JOUR DE FÊTE.

MICHELIN & C^{ie}, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS, CLERMONT-FERRAND

Copyright by Michelin et C^{ie}, 1921

*Tous droits de traduction, d'adaptation ou de reproduction totale ou partielle
réservés pour tous pays.*

BRUXELLES

ORIGINES ET GRANDS FAITS HISTORIQUES

Les origines de Bruxelles remonteraient à saint Géry (vi^e siècle), évêque de Cambrai et de Tournai. Au x^e siècle, Charles de France, duc de la Basse Lotharingie, eut son habitation près de la chapelle Saint-Géry, dans l'île de la Senne qui paraît avoir été le berceau de Bruxelles. Un comte de Louvain fit bâtir un château sur le sommet de la colline de Coudenberg (quartier Est de la ville actuelle).

Aux XII^e et XIII^e siècles, grâce à une longue période de paix, la ville s'agrandit considérablement et reçut de ses comtes d'importants privilèges. Bien que Louvain restât la capitale du duché de Brabant, Bruxelles en fut, au XIV^e siècle, la plus grande ville. En 1357, s'édifia une nouvelle enceinte de murailles et de fossés, munie d'un grand nombre de tours et percée de sept portes (la porte de Hal en est un des curieux vestiges (photo p. 38).

Au début du XV^e siècle, un incendie détruisit plus de 1.400 maisons. Le Brabant étant réuni aux autres provinces du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, Bruxelles devint la capitale des Pays-Bas et le siège d'une brillante cour. Les ducs de Bourgogne y apportèrent les mœurs françaises. Un grand nombre de seigneurs firent construire de somptueuses demeures. La ville avait alors 45.000 habitants. Un canal à écluse, qui aujourd'hui existe encore, relia Bruxelles à Anvers.

Sous Philippe II et ses successeurs, Bruxelles fut la résidence des gouverneurs généraux des Pays-Bas. Les excès du duc d'Albe, autocrate et cruel, provoquèrent des troubles sanglants au cours desquels s'affranchirent les provinces du nord (Hollande).



LE TRIOMPHE DE L'ENTRÉE
DE LA REYNE MÈRE DU ROY TRÈS CHRÉSTIEN
dans la ville de Bruxelles,
le 13 août 1631.

La France, par ses alliances avec la maison d'Espagne-Autriche, ne pouvait se désintéresser de ce pays. L'entrée de Louis XIII et de sa mère, Marie de Médicis, en 1631, produisit grand effet. (Gravure ci-dessus.)

Pendant les guerres de Louis XIV, Bruxelles fut bombardée par le maréchal de Villeroy (1695) (Gravure p. 3). 1.400 maisons, de beaux édifices, furent incendiés ; mais en quelques années, les quartiers endommagés, entre autres la Grand'Place, sortirent plus beaux de leurs ruines.

En 1714, le Brabant et Bruxelles passèrent à l'Autriche (congrès de



Rastadt). Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, sous le règne de Marie-Thérèse, la ville haute, où était l'ancien palais et son parc, fut transformée, la place Royale créée, le Parc régularisé.

De 1795 à 1815, la ville, sous la domination française, fut le chef-lieu du département de la Dyle. En 1815, réunie à la Hollande, elle resta l'une des résidences du roi des Pays-Bas.

En 1830, après la révolte des provinces belges contre le Gouvernement hollandais, Bruxelles devint la capitale du royaume de Belgique.

La transformation de la ville continua ; sur les remparts nivelés s'étendirent de beaux boulevards extérieurs, et les faubourgs érigés en communes prirent un large développement. Bruxelles a pris l'aspect d'une grande ville moderne, et est devenue une des plus belles capitales de l'Europe.



L'ANCIEN
KÛERT
OU
PALAIS ROYAL
DE
BRUXELLES
ET LE
QUARTIER
ENVIRONNANT,
par
Van den Hoer.

Bruxelles pendant la guerre.

En août 1914, malgré les combats acharnés livrés sur la Gette (combat d'Haelen), et devant Louvain, l'armée belge, menacée d'écrasement, dut se replier de la Gette sur le camp retranché d'Anvers. (Voir le Guide illustré : Anvers.)

Mais cette retraite vers le nord-est découvre la capitale du royaume.

Le 19 août, le général commandant le 1^{er} corps allemand notifie le passage de ses troupes.

Le jeudi 20 août, le bourgmestre Max, accompagné de deux échevins et du secrétaire communal, se porte sur la route de Louvain à la rencontre de l'envahisseur. Le jour même, les troupes allemandes entrent triomphalement dans Bruxelles, déserte et silencieuse.

Le parlementaire allemand impose des réquisitions d'énormes quantités de vivres : du 20 au 23 août, plus de 120.000 kilos de pain et plus de 70.000 kilos de



ADOLPHE MAX,
BOURGMESTRE DE BRUXELLES.



LE FANION BLANC
IMPROVISÉ
PAR LA MUNICIPALITÉ.



L'ENTRÉE DES ALLEMANDS (20 AOUT 1914).

Le premier régiment allemand passe, drapeau en tête, sur la Grand'Place, devant la Maison des ducs de Brabant.

Un intermède dans le défilé. (Photos G. Chéreau.)

viande, réquisitions qui ne sont pas en rapport avec les ressources de la ville. La population est sérieusement menacée de famine.

Les difficultés qui s'élevèrent au sujet de la contribution de guerre et des réquisitions contribuèrent bientôt à provoquer l'internement du bourgmestre.

Après bien des délibérations, M. Max avait obtenu que le paiement de l'indemnité de guerre serait fait en plusieurs fois, jusqu'au 30 septembre. Il avait convenu avec les délégués des communes de l'agglomération bruxelloise que la ville paierait vingt millions et les autres communes trente millions.

Mais son courage déplaisait fort au Gouverneur von Luettwitz ; et le samedi 26 septembre, alors que M. Max présidait à l'Hôtel de Ville la conférence des bourgmestres, il fut prié de se rendre auprès du gouverneur, auquel il fit répondre qu'il obtempérerait à cette invitation aussitôt la séance terminée. Celle-ci continuant outre mesure, au gré de l'autorité allemande, deux officiers furent dépêchés à l'Hôtel de Ville avec la mission d'en ramener le bourgmestre. M. Max, ne se souciant pas de traverser la ville entre deux gardeschourme, quitta l'Hôtel de Ville par une porte dérobée et se rendit tout seul auprès du gouverneur, plantant là ses gardes du corps, marris d'apprendre qu'il leur avait échappé.

Au reste, lorsque M. Max arriva chez von Luettwitz, ce fut pour apprendre qu'il était fait prisonnier et serait interné dans une enceinte fortifiée.

VILLE DE BRUXELLES

Le Gouverneur Allemand de la Ville de Liège, Lieutenant-Général von Kolewe, a fait afficher hier l'avis suivant :

Aux habitants de la Ville de Liège.

Le Bourgmestre de Bruxelles a fait savoir au Commandant allemand que le Gouvernement français a déclaré au Gouvernement belge l'impossibilité de l'assister offensivement en aucune manière, vu qu'il se voit lui-même forcé à la défensive.

J'oppose à cette affirmation le démenti le plus formel.

Le Bourgmestre,
ADOLPHE MAX.

Bruxelles, le 26 septembre 1914.

**Wichtige
Bekanntmachung**

Ich verbiete hierdurch auf das strengste einen jeden Maueranschlag, auch von seiten der Stadtverwaltung, ohne meine ausdrückliche Genehmigung.

Bruxelles, le 26 septembre 1914.

Der Militärgouverneur,
(Signé) VON LUETTWITZ,
Generalarzt

**Avis
important**

Il est strictement défendu, aussi à la municipalité de la ville, de publier des affiches sans avoir reçu nos permis spéciaux.

Bruxelles, le 26 septembre 1914.

Le Gouverneur militaire allemand,
(Signé) VON LUETTWITZ,
Général

L'avis ci-après fut apposé, pendant la nuit, sur les murs de Bruxelles :

AVIS

« Le bourgmestre Max ayant fait défaut aux engagements encourus envers le Gouvernement allemand, je me suis vu forcé de le suspendre de ses fonctions. Monsieur Max se trouve en détention honorable dans une forteresse.

Bruxelles, le 26 septembre 1914.

Le Gouverneur militaire,
Baron VON LUETTITZ, Général. »

Le Gouverneur bâillonne la presse. Mais, malgré la rigueur de la répression et les perquisitions, une presse clandestine apparaît pour flétrir la domination allemande. Le journal le plus célèbre est la *Libre Belgique*, qui aussitôt parue est envoyée à von Bissing, un successeur de von Luettwitz.

Pour donner aux Bruxellois la sensation aiguë de la servitude, l'Allemand arbore partout son drapeau ; ses officiers caracolent dans le Parc ; ses troupes logent dans les bureaux des fonctionnaires belges expulsés. Deux mille hommes sont installés au Palais de Justice, qu'ils transforment bientôt en un infect bouge où règnent l'ordure et la peste, et dont le dôme est illuminé fréquemment en l'honneur de grandioses victoires allemandes.

Boy-scouts, revolver au côté, pullulent. Des centaines d'employés de chemin de fer, de fonctionnaires allemands, déambulent par la ville, tandis que de nombreuses femmes allemandes, au rire indécent et à la toilette tapageuse, tiennent le haut du pavé.



EDITH CAVELL.

Les régiments de passage suivent les boulevards, hurlant leur *Deutschland über alles*. Les « polizei » apparaissent à chaque carrefour, portant suspendue au cou une plaque en forme de croissant avec le mot « Polizei » ; les Bruxellois, goguenards, les appellent les « cassis cognacs », par allusion aux bouteilles de liqueurs des bars. Les espions forcent l'intimité des gens et partout tendent l'oreille. Les condamnations et surtout les amendes pleuvent.

Bruxelles est condamnée, en 1915, à une amende de 5 millions : un gamin vendait discrètement des journaux étrangers, et deux agents de police de la ville ont refusé de l'arrêter, malgré les

injonctions d'un « agent dépositaire de l'autorité allemande », c'est-à-dire d'un espion ennemi.

La loi martiale sévit avec une rigueur implacable. Le tribunal militaire siège en permanence, frappant sans pitié comme sans appel.

Mme Carton de Wiart, la femme du Ministre de la Justice, était restée à Bruxelles avec ses six enfants, afin de s'occuper d'œuvres charitables. Pour avoir reçu et transmis des lettres à diverses familles belges, et distribué la lettre pastorale du cardinal Mercier, elle est condamnée à trois mois et demi d'internement dans une prison de droit commun, à Berlin.

Après le prononcé du jugement, elle déclare : « Je désavoue toute intervention qui se produirait en ma faveur. Je considère comme un honneur la peine dont je suis frappée et je veux la subir jusqu'au bout. »

Par jugement du 9 octobre 1915, le tribunal de campagne condamne à la peine de mort, pour trahison de guerre, Edith Cavell, directrice d'un institut médical (elle avait facilité l'évasion de soldats alliés).

Depuis vingt ans, Miss Cavell se dévouait aux malades et aux infortunés. Pendant la guerre elle a soigné, avec un égal dévouement, amis et ennemis. Sans ses chevaleresques aveux, on n'eût pu prononcer contre elle aucun fait précis. Elle est incarcérée à la prison militaire, et le drame se prépare dans le plus grand mystère : instruction minutieuse et secrète, conduite sans permettre à l'accusée de se faire assister d'un avocat, dissimulation sournoise pour écarter toute clémence. En vain les Consuls des Etats-Unis et d'Espagne interviennent pour la sauver.

La condamnation est prononcée le 9 octobre, à 5 heures de l'après-midi. A 2 heures du matin, le 10, Miss Cavell et Philippe Baucq, architecte à Bruxelles, sont amenés devant la butte du Tir national. Baucq est tué le premier en présence de Miss Cavell qui, à cette vue, s'évanouit et s'affaisse.



AU TIR NATIONAL. — LES TOMBES DES 47 CIVILS FUSILLÉS PAR LES ALLEMANDS PENDANT L'OCCUPATION.

La tombe de Miss Cavell est cachée par deux soldats britanniques.

En médaillon : UN PROJET DE MONUMENT A MISS CAVELL (24 novembre 1918).

L'officier ordonne à ses hommes de la transporter à l'endroit indiqué pour l'exécution. Ils obéissent, mais ils se refusent obstinément à faire feu sur la malheureuse. Alors le bourreau de sa Majesté l'Empereur se penche vers le corps inerte et, froidement, lui décharge son revolver dans l'oreille.

Mais tant de brutalité ne peut abattre l'âme des Bruxellois. Ils arborent à la boutonnière des nœuds tricolores et des boutons à l'effigie des souverains. La *Brabançonne* termine les cérémonies religieuses. Les tombes des soldats morts pour la Patrie sont couvertes de fleurs. Malgré l'interdiction absolue, l'admirable lettre pastorale du cardinal Mercier (Patriotisme et Endurance) est lue dans toutes les paroisses. L'héroïque prélat y affirme : « Que le pouvoir allemand n'est pas une autorité légitime ; et dans l'intime de l'âme, on ne lui doit ni estime, ni attachement, ni obéissance. »

Enfin chaque jour, les Bruxellois manifestent leur dédain envers l'envahisseur par une ironie, une « swanzie », qui désarçonne les Germains. Un Bruxellois, en se hissant dans un tram bondé de militaires allemands, bouscule par mégarde un officier qui grogne : « Schweinhund ». Le Bruxellois s'incline comme pour une présentation, et répond : « Et moi, Jean Degreve. »

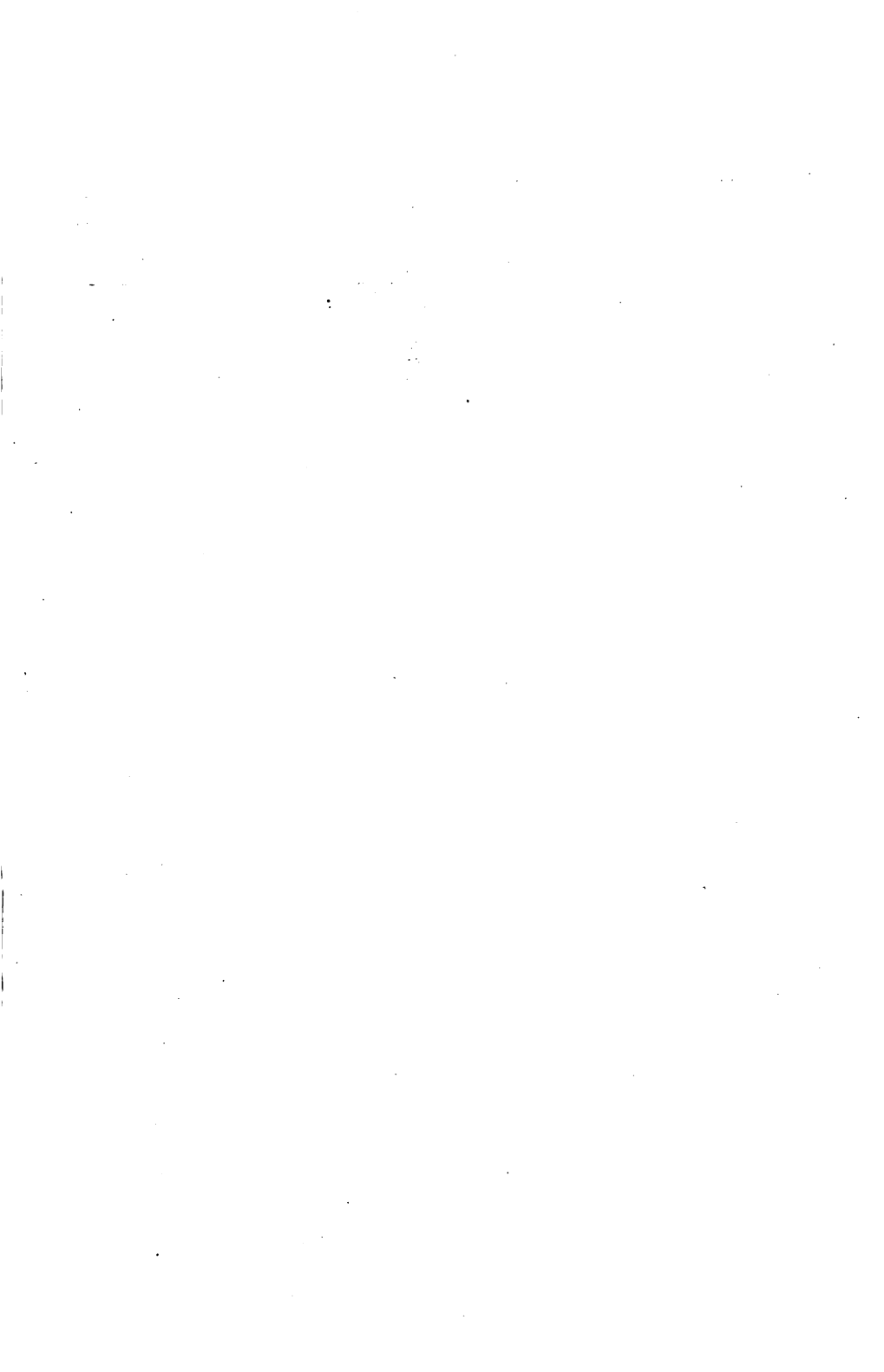
Le 28 septembre 1918, a commencé l'offensive libératrice des Flandres. Le 11 novembre, l'ennemi a capitulé.

A Bruxelles, la soldatesque allemande s'insurge. Les officiers sont insultés et frappés. Des bagarres éclatent, des mitrailleuses crépitent. Des bandes de soldats allemands démoralisés, passent en retraite. Des prisonniers alliés qui regagnent leur pays, hâves, miséreux, sont accueillis chaleureusement. Puis les premiers soldats belges apparaissent, pressés d'embrasser une femme, une mère.

Le 18, Max est de retour. Le 22, le Roi et la Reine rentrent dans leur capitale libérée, au milieu d'une émotion et d'un enthousiasme indescriptibles.



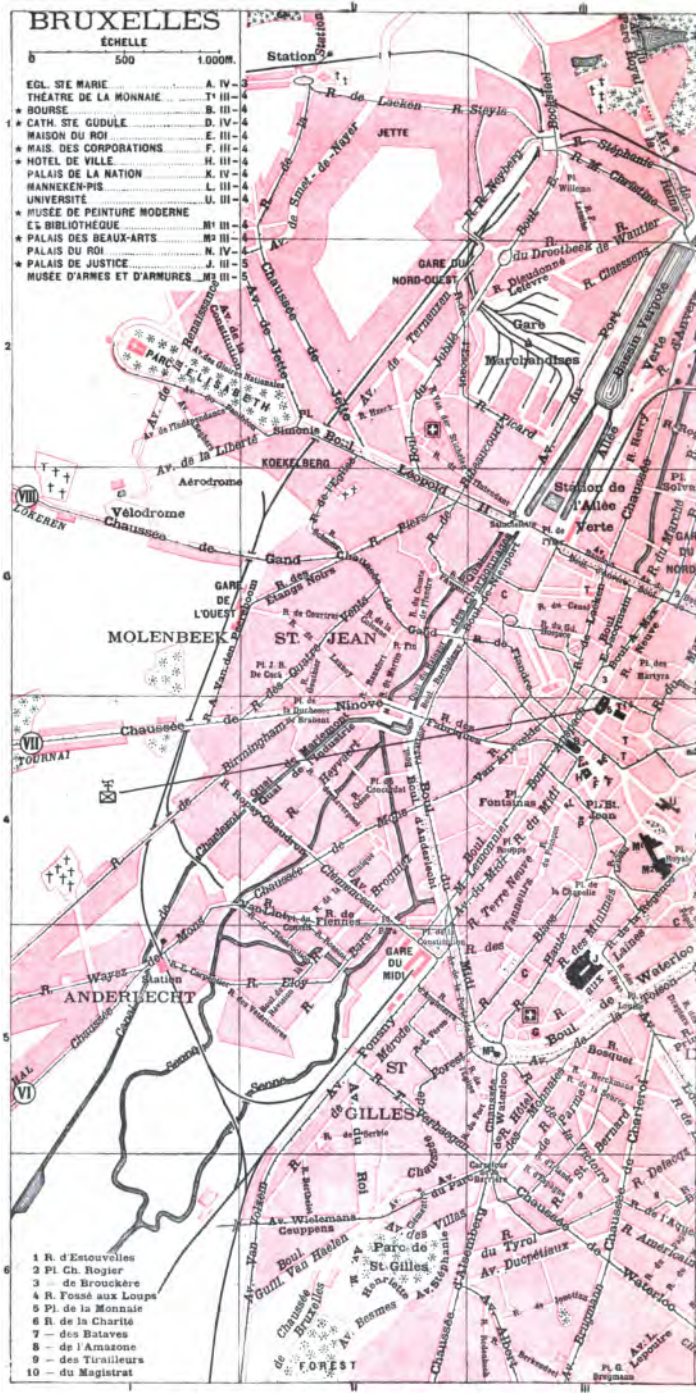
APRÈS LE DÉPART DES ALLEMANDS, LES RESTES DE MISS CAVELL SONT TRANSPÉRÉS DE BRUXELLES A LONDRES.
LE DÉPART DU TIR NATIONAL (13 mai 1919).



BRUXELLES

ECHELLE
0 500 1000m.

- EGL. STE MARIE A. IV-3
- THEATRE DE LA MONNAIE T. III-4
- BOURSE B. III-4
- CATH. STE GUDULE D. IV-4
- MAISON DU ROI E. III-4
- MAIS. DES CORPORATIONS F. III-4
- HOTEL DE VILLE H. III-4
- PALAIS DE LA NATION K. IV-4
- MANNEKEN-PIS L. III-4
- UNIVERSITE U. III-4
- MUSEE DE PEINTURE MODERNE M. III-4
- C. BIBLIOTHEQUE M. III-4
- PALAIS DES BEAUX-ARTS M. III-4
- PALAIS DU ROI N. IV-4
- PALAIS DE JUSTICE J. III-4
- MUSEE D'ARMES ET D'ARMURES M. III-4



- 1 R. d'Estouvilles
- 2 Pl. Ch. Rogier
- 3 - de Brouckere
- 4 R. Fossé aux Loups
- 5 Pl. de la Monnaie
- 6 R. de la Chartre
- 7 - des Bataves
- 8 - de l'Amazone
- 9 - des Travailleurs
- 10 - du Magistrat





LA BOURSE, LA PLACE DE LA BOURSE ET LE BOULEVARD ANSPACH.

VISITE DE BRUXELLES

Venant de France, on arrive par la Gare du Midi. Face à la gare, le boulevard Maurice Lemonnier, puis le boulevard Anspach, conduisent place de la Bourse, centre des hôtels et du commerce de la ville, et point de départ des itinéraires décrits dans ce Guide. (Voir le plan encarté ci-contre.)

PREMIER ITINÉRAIRE

La Bourse, l'Hôtel de Ville et la Grand'Place.

La Bourse.

La Bourse fut construite d'après les plans de l'architecte Léon Suys et inaugurée en 1873. Le fronton de sa façade, orné d'un bas-relief de J. Jacquet, représente la Belgique avec l'Industrie et la Navigation.

Prendre à gauche de la Bourse la rue de la Bourse, qui conduit devant l'église Saint-Nicolas.

Cette église, dont la tour servit longtemps de beffroi communal, présente un mélange de tous les styles.

De bonnes peintures sont conservées à l'intérieur : dans le bas côté sud, *la Cène*, par Herreyns, élève de Rubens ; *Josué combattant les Amalécites*, par J. van Orley (1665-1731) ; en face du portail latéral, une belle toile attribuée à Rubens : *La Vierge en prière près de l'Enfant-Jésus endormi*.

La rue du Marché au Beurre, qui prolonge la rue de la Bourse, débouche sur la Grand'Place : on voit à droite l'HOTEL DE VILLE, à gauche la MAISON DU ROI ; la plupart des autres maisons sont les MAISONS DES CORPORATIONS.



Suivre, dans le sens des flèches, les rues tracées en traits renforcés.



LA FAÇADE DE L'HOTEL DE VILLE.

A gauche, la rue Charles Buls, avec ses arcades, d'où est prise la photo de la p. 13.



LE PORTAIL DE LA TOUR,
par où l'on pénètre à l'intérieur de l'Hôtel de Ville.

L'Hôtel de Ville.

C'est un quadrilatère irrégulier de 60 mètres de long sur 50 mètres de profondeur, avec une tour qui partage la façade en deux parties inégales. L'aile la plus développée, à l'est, rue Charles Buls, aurait été commencée en 1402 par Jacques Laureys dit Van Thiennes ou de Tirlemont.

Toute sa décoration est celle des étages inférieurs de la tour, qui se trouve ainsi faire partie intégrante de l'aile droite. Et, nouvelle anomalie, le portail de la tour ne se trouve pas dans l'axe. Il est du reste fort remarquable (*photo ci-contre*). Les statues modernes qui le décorent (saint Christophe, saint Michel, saint Georges, saint Eloi) sont soutenues par de superbes



UNE DES
TAPISSERIES
DE LA SALLE
DU CONSEIL
COMMUNAL :
L'ABDICATION
DE
CHARLES-
QUINT.

consoles. La tour elle-même (114 m. de hauteur) fut commencée en 1449. Elle s'achève en pyramide ajourée, terminée par un fleuron qui supporte un saint Michel de cuivre doré (5 m. de haut), placé en 1455. Du haut de la tour (408 marches) on a une vue magnifique qui permet, par beau temps, de voir jusqu'au champ de bataille de Waterloo. (*On peut faire l'ascension de 10 à 15 heures tous les jours, sauf le dimanche de 10 à 12 heures seulement ; entrée : 0 fr. 50. L'intérieur de l'Hôtel de Ville peut être visité aux mêmes heures ; entrée : 0 fr. 50.*) Au palier du premier étage, belle collection de portraits d'empereurs, d'impératrices et de gouverneurs généraux. Près de là, se trouve la Salle du Conseil Communal avec ses plafonds dorés, ses beaux trumeaux et ses somptueuses tapisseries (*Abdication de Charles-Quint*).



LA SALLE DU CONSEIL COMMUNAL.



LA SALLE GOTHIQUE AVEC LES MÉTIERS ET LES SERMENTS DE BRUXELLES.

L'ESCALIER
D'HONNEUR.
*Sur le palier,
bustes des
bourgmestres
de Bruxelles.*
(Cliché LL.).



La salle dite « Maximilienne » renferme les tapisseries de la *Vie de Clovis*, d'après les cartons de Le Brun, et un précieux retable du *xvi^e siècle* : la *Vie de la Vierge*.

La salle, dite « Gothique », possède d'éclatantes tapisseries modernes représentant, par figures isolées, les métiers et les serments de Bruxelles.

Dans le cabinet du bourgmestre, un bon portrait en pied de Bonaparte, premier Consul. Dans le cabinet de l'échevin de l'Assistance Publique, une toile attribuée à Martin de Vos : *Doyen de la Confrérie de saint Georges*. Dans le cabinet de l'échevin de l'Instruction Publique, un portrait des *Membres de la Gilde des Drapiers* (1699) attribué à van Orley. (*Ces cabinets ne se visitent qu'avec une autorisation.*)

Les étages sont desservis par l'Escalier des Lions (aile gauche de l'Hôtel de Ville ; *photos p. 10 et 14*) et l'Escalier d'Honneur. Un portique souterrain, pratiqué sous la Grand'Place, relie l'Hôtel de Ville à la MAISON DU ROI.

La Maison des Tailleurs.



LA MAISON DU ROI ET LA MAISON DES TAILLEURS, VUES DE LA RUE CHARLES BULS.

La Maison du Roi ou Broodhuis.

Ancienne halle au pain, ruinée par le bombardement de 1695, et refaite au *xix^e siècle* dans le style *xv^e-xvi^e siècles*, sa façade est fouillée à l'excès.

A l'intérieur, au deuxième étage, le MUSÉE COMMUNAL est ouvert tous les jours, de 10 à 16 heures, excepté le mardi où il ferme à 14 heures.

Il comprend une belle collection de tableaux, dont la plupart proviennent de la collection J.-W. Wilson.

A citer : *Les Serments sont plus légers que la plume*, par Hubert Goltzius ; un portrait d'homme, attribué à Hans Holbein ; la *Duchesse de Saint-Albans*, par Janson van Ceulen ; le *Portrait du marquis de Marigny*, par Nattier.

Une armoire renferme les costumes de Manneken Pis (*voir p. 15*).

Dans l'escalier, triptyque du *xvi^e siècle*, consacré aux métiers.



LES PLUS CURIEUSES MAISONS DES
CORPORATIONS,
à droite de l'Hôtel de Ville.

Les Maisons des Corporations.

La plupart ont été démolies par le bom-
bardement de 1695 et restaurées au XIX^es.

A droite de l'Hôtel de Ville : MAISON DES
MERCIERS « le Renard » (Marc de Vos, 1699),

L'Arbre
à'Or. Le
Cygne.



Dans
l'ovale :
« la
Brouette »
et « le Roi
d'Espagne »,
vus de
l'Escalier
des Lions.



LA MAISON DITE DES DUCS DE BRABANT ET LES MAISONS DES CORPORATIONS,
à gauche de l'Hôtel de Ville.

n° 7; n° 6, MAISON DES BATELIERS, « du *Cornet* » ou « de la *Frégate* » (1697), dont le pignon représente une poupe de vaisseau; n° 5, MAISON DES ARCHERS « la *Louve* » (groupe représentant l'allaitement de Romulus et Rémus); n° 4, MAISON DES GRAISSIERS « le *Sac* », par Merx (1697); n° 3, MAISON DES IMPRIMEURS « la *Brouette* » (médaille de Fust, Scheffer et Gutenberg); n° 2, MAISON DES BOULANGERS « le *Roi d'Espagne* », construite en 1902, d'après les anciens plans de Cosyns.

A droite de la *Maison du Roi*, n° 24, 25, MAISON DES TAILLEURS (photo p. 13), construite sur l'emplacement de deux anciennes maisons dites « la *Taupe* » et « la *Chaloupe* » (1697).

Près de la rue de la Colline, n° 13, 19, MAISON DES DUCS DE BRABANT (XVIII^e siècle), ornée de 19 bustes des ducs de Brabant; à côté, n° 24, « l'ancienne *Balance* » (poids public), soutenue par deux nègres en atlantes.

A gauche de l'*Hôtel de Ville*, HOTEL DES BRASSEURS « l'*Arbre d'Or* » (1752), au pignon surmonté d'une statue équestre de Charles de Lorraine, par Jaquet (1854); n° 9, MAISON DES BOUCHERS « le *Cygne* » (1720).

Quitter la *Grand'Place* par la rue de la Tête d'Or qui se termine face à la FONTAINE DU CRACHEUR, attribuée à Jérôme Duquesnoy.

Longer la façade postérieure de l'*Hôtel de Ville* et tourner à droite, rue de l'*Etuve*, pour arriver à l'angle de la rue du Chêne, devant la **Fontaine Manneken Pis**. C'est une petite statue de bronze, par Duquesnoy (1618), qui représente un enfant dans une position très naturelle.

Ce petit homme, « le plus ancien bourgeois de Bruxelles », a remplacé une statue de pierre que Charles-Quint faisait habiller aux jours de fête.

L'Electeur de Bavière lui donna l'habit de satin, l'épée et le tricorne, et Louis XV lui conféra, dit-on, la croix de Saint-Louis.

On prend la rue des Grands-Carmes qui traverse la rue du Midi (à gauche, l'ACADÉMIE ROYALE DES BEAUX-ARTS) et aboutit en face de l'église **Notre-Dame de Bon-Secours**. Très curieuse, cette église fut commencée vers 1672 par Jean Cortvriend. A l'intérieur, des pilastres corinthiens soutiennent un dôme, surmontant tout l'édifice.

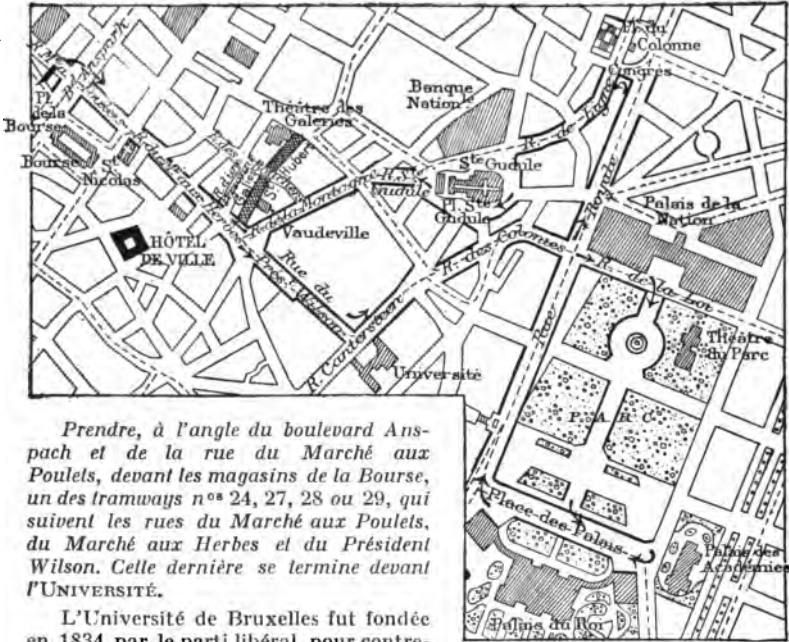
A droite de l'église, la petite rue de *Bon-Secours* conduit boulevard Anspach qui, à droite, ramène place de la Bourse.



L'INTÉRIEUR DE L'ÉGLISE
NOTRE-DAME DE BON-SECOURS.

DEUXIÈME ITINÉRAIRE

Le Palais de la Nation, le Parc, le Palais Royal, la Colonne du Congrès, l'église Sainte-Gudule.



Prendre, à l'angle du boulevard Anspach et de la rue du Marché aux Poulets, devant les magasins de la Bourse, un des tramways n^{os} 24, 27, 28 ou 29, qui suivent les rues du Marché aux Poulets, du Marché aux Herbes et du Président Wilson. Celle dernière se termine devant l'UNIVERSITÉ.

L'Université de Bruxelles fut fondée en 1834 par le parti libéral, pour contrebalancer l'influence de celle de Louvain.

**LE PALAIS
DE LA NATION
VU DU PARC**



Plus de 100 professeurs, plus de 1.000 étudiants la fréquentent.

Le tramway tourne alors à gauche rue Cantersteen, et monte par la rue des Colonies jusqu'à la rue de la Loi, après avoir traversé la rue Royale. On descend du tramway et l'on se trouve entre le PALAIS DE LA NATION et le PARC.

Le Palais de la Nation.

Edifié de 1779 à 1783 pour le Conseil de Brabant, il a été incendié en 1883, refait presque en entier et affecté en partie à la Chambre des Représentants et en partie au Sénat. Son grand fronton de marbre blanc est de Godecharle.

La galerie des portraits et des bustes contient d'excellentes pièces. A signaler un Guillaume I^{er} des Pays-Bas et deux génies en bas-relief, par Rude.
(Visite tous les jours en été, de 10 heures à 16 heures. Entrée : 0 fr. 50.)

Le Parc.

Il a la forme d'un rectangle (450 m. × 320 m.) taillé dans l'ancien terrain de chasse des ducs de Brabant (voir p. 3). Il fut tracé par l'Autrichien Ant. Zinner, qui avait fait ses preuves comme jardinier du Belvédère de Vienne.

Son histoire est intimement liée à celle de Bruxelles. C'est là qu'eurent lieu les célèbres illuminations de 1811 pour le passage de Napoléon et de Marie-Louise. Ses avenues étaient les rendez-vous des proscrits de la Restauration : Cambacérés, David, Barère, Ramel, etc.

Au théâtre du Parc, créé en 1782, le célèbre Talma joua devant Napoléon.
L'allée centrale du Parc aboutit place des Palais, en face du PALAIS ROYAL.

Le Palais Royal.

Construit en style Louis XVI, avec un avant-corps central et deux pavillons d'angle, il ne fut terminé qu'en 1909, par l'architecte Maquet.

Une galerie en hémicycle raccorde le bâtiment central à deux pavillons de style sévère; l'un, à gauche, forme le PALAIS DE LA PRINCESSE CLÉMENTINE.



LE PALAIS
ROYAL.
Vue prise
du Palais
des
Académies.

L'intérieur est remarquable. L'escalier et une salle de bal de style Louis XVI sont des modèles de bon goût. L'architecte qui en établit les projets, fut Alph. Balat (1818-1895). (Le Palais Royal ne peut se visiter qu'avec une autorisation du maréchal de la Cour.)

Remonter la place des Palais; on arrive devant le PALAIS DES ACADÉMIES.

Le Palais des Académies.

Ce palais a été construit en 1823, pour le prince d'Orange, par Van der Straeten, dans le style classique italien. C'est aujourd'hui le Palais des Académies des Sciences, des Lettres, Beaux-Arts, et de l'Académie de Médecine. L'ancienne salle de bal du Palais a été décorée par Rude.

(La visite peut se faire tous les jours, de 9 heures à 12 heures.)

Des bronzes remarquables décorent le jardin situé derrière le Palais : *Le Discobole*, par Kessels (1784-1836); *Caïn*, par L. Jehotte; *Le Vainqueur à la course*, par J. Geefs.

Redescendre la place des Palais; prendre, à droite, la rue Royale qui passe devant la STATUE DE BELLIARD et arrive place du Congrès.

La Colonne du Congrès.

Elle rappelle le souvenir du Congrès national de 1831, qui élaborait la constitution en vigueur aujourd'hui.

La disposition générale de la place a été conçue par Cluysendar (1811-1880) : les hôtels en bordure ont été construits d'après les projets de Jos Poelaert. Le projet de la colonne fut mis au concours en 1850; celui de Poelaert et celui de Denis d'Anvers furent retenus comme ayant rallié chacun la moitié des suffrages; en dernier ressort, le projet de Poelaert fut adopté.

Le monument se compose d'une colonne reposant sur un piédestal et surmontée de la statue du premier roi des Belges, par G. Geefs (hauteur totale : 46 m.). A la base, quatre figures symbolisent les libertés établies par la Constitution : *libertés des Cultes*, par Simonis, *d'association*, par Fraikin, *d'enseignement et de la presse*, par Geefs. Haut-relief représentant *les Provinces belges unies par le génie de la Belgique*, par Simonis. Les noms des membres du Gouvernement provisoire, le texte de la Constitution et le nom de ses auteurs, sont gravés sur les tables de marbre de la base.

Derrière la colonne du Congrès, un escalier monumental descend vers la ville, et à gauche, la rue de Ligne aboutit entre la BANQUE NATIONALE et l'abside de SAINTE-GUDULE.

LA
COLONNE
DU
CONGRÈS.



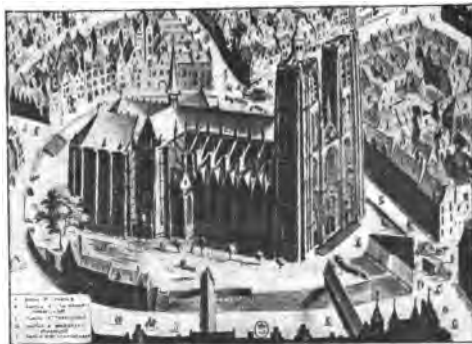


LA
FAÇADE
OCCIDENTALE
DE
L'ÉGLISE
STE-
GUDULE.

**L'Église collégiale des
SS. Michel et Gudule.**

*(Pour visiter, de 12 h.
à 16 h. 30, s'adresser à
la porte du transept sud.
Entrée : 1 fr.)*

Eglise de style gothique, commencée vers 1220 ; chœur du XIII^e siècle, bas côté nord du XIV^e s., tours de la fin du XV^e s., chapelle latérale nord ajoutée au XVI^e s., chapelles latérale sud et absidale ajoutées au XVII^e s., (restaurées de 1848 à 1856).



L'ÉGLISE SAINTE-GUDULE, LE CIMETIÈRE
ET SES ABORDS,
d'après une gravure du XVII^e siècle.

ADAM ET ÈVE
CHASSÉS
DU PARADIS,
sous la chaire
de
Sainte-Gudule.



LA NEF CENTRALE ET LE CHŒUR.

LA NEF a 108 m. de long, 50 m. de large. D'immenses statues d'apôtres, xvii^e siècle, sont adossées aux piliers; chacune d'elles est le don d'un paroissien.

La chaire de Vérité fut sculptée par H. Verbrugghen, en 1699, pour l'église des Jésuites de Louvain. Elle fut transférée en Sainte-Gudule, sur l'ordre de l'impératrice Marie-Thérèse, en 1776, au moment de la suppression de la Compagnie de Jésus.

Sous la chaire se voient les figures d'Adam et Ève chassés du Paradis. L'exécution en est fort remarquable.

Les haies furent ajoutées en 1780 par le sculpteur Van der Haeghen. Elles ne sont pas inférieures au motif qu'elles encadrent.

Au-dessus, la Vierge avec l'Enfant.

Le bas côté sud est soutenu par des piliers rectangulaires; le collatéral nord, par des piliers en faisceaux prismatiques.

LE CHŒUR, merveilleux triforium aux arcs multiples. Les stalles proviennent de l'abbaye de Forest (faubourg sud de Bruxelles).

Les vitraux du chœur (vers 1545) représentent les donateurs: Maximilien d'Autriche et Marie de Bourgogne, Philippe le Beau et Jeanne de Castille, Charles-Quint et Ferdinand I^{er} son frère, Philippe II et Marie de Portugal. On les a attribués faussement à Roger van der Weyden.

Sous le pavé reposent Jean II, duc de Brabant († 1312), et Marguerite d'York sa femme (le lion de cuivre doré qui surmonte le mausolée pèse

3.000 kilos ; il est l'œuvre de Simon de Montfort, 1610), Antoine de Bourgogne, fils de Philippe le Bon († 1431), l'archiduc Ernest d'Autriche, gouverneur des Pays-Bas († 1595).

Au nord, LA CHAPELLE DU SAINT-SACREMENT fut érigée en 1539, pour honorer les hosties miraculeuses qui, percées à coups de canif par des Juifs, auraient versé du sang.

Quatre immenses verrières, exécutées vers 1546, représentent, dans leur partie inférieure, de gauche à droite : Jean III, roi de Portugal, et sa femme Catherine, sœur de Charles-Quint ; Louis de Hongrie et la reine Marie, sa femme, autre sœur de Charles-Quint, d'après les cartons de Van Coxie ; François I^{er}, roi de France, et la reine Eléonore d'Autriche, par Van Orley ; Ferdinand I^{er}, empereur d'Allemagne, frère de Charles-Quint, et sa femme ; Charles-Quint et sa femme Isabelle de Portugal, par Capronnier, 1848.

L'autel, moderne mais bien fouillé, fut exécuté par les frères Goyers, de Louvain.

Mausolée du Président Roose († 1673) et de son petit-fils. Epitaphe de la célèbre mathématicienne Lucrece de Grobbendonck (1570-1617).



L'ABSIDE
VUE DE LA
CHAPELLE
DU
SAINT-
SACREMENT.

Belles figures de saints sous baldaquins, appliquées aux parois.

LA CHAPELLE LATÉRALE DU SUD, XVII^e siècle, est consacrée à *N.-D. de la Délivrance*. Les verrières, exécutées en 1656, représentent les archiducs Albert et Isabelle, l'archiduc Léopold-Guillaume, l'empereur Ferdinand III et l'impératrice Eléonore sa femme, l'empereur Léopold 1^{er} (*Maximum de visibilité vers 10 h. du matin*). C'est là que se trouve le monument du comte Frédéric de Mérode, tué pendant la Révolution de 1830.

Célèbre *Assomption de la Vierge*, par Navez, élève de David.

LA CHAPELLE ABSIDALE, dédiée à sainte Marie-Madeleine, possède un superbe autel de marbre blanc qui provient de l'abbaye de la Cambre.

Le TRÉSOR de Sainte-Gudule est très riche. Il contient un ostensor superbe, acheté 25.000 francs à Prague, par la duchesse d'Arenberg, en 1843 ; un reliquaire de la vraie Croix, légué par l'archiduc Albert, X^e-XI^e siècles ; une croix de diamant qui entourait les hosties miraculeuses, et d'autres objets.

Prendre, face au grand portail de Sainte-Gudule, la rue Sainte-Gudule et la rue de la Montagne qui la prolonge, puis tourner à droite, rue du Marché aux Herbes, où aussitôt se trouve l'entrée des GALERIES SAINT-HUBERT.

Les Galeries Saint-Hubert.

Créées en 1846 ; longueur : 200 mètres ; hauteur : 18 mètres ; elles furent le premier grand passage européen.

Elles se composent de deux galeries dites *Galerie de la Reine* et *Galerie du Roi*, qui se raccordent en angle obtus et où se trouvent le VAUDEVILLE et le THÉÂTRE DES GALERIES SAINT-HUBERT.

Le passage est traversé par la rue des Bouchers dans laquelle débouche, à gauche, la rue d'une Personne qui détient le record de l'étroitesse.

Les rues du Marché aux Herbes, du Marché aux Poulets, et le boulevard Anspach, ramènent place de la Bourse.



III^e ITINÉRAIRE. — De la place de la Bourse à la place Royale, le trajet se fait en tramway ; voir le tracé du II^e itinéraire p. 16.



LA PLACE ROYALE, LA STATUE DE GODEFROY DE BOUILLON ET LA RUE DE LA RÉGENCE. Rue de la Régence, à gauche, au coin de la place Royale, est le Palais de la Comtesse de Flandre, et en face, l'entrée du Palais des Beaux-Arts; fermant la perspective, le Palais de Justice.

TROISIÈME ITINÉRAIRE

L'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg, les Musées, les églises du Sablon et de la Chapelle.

Prendre un tramway dans les mêmes conditions qu'au départ du deuxième itinéraire (voir p. 16), mais avec une correspondance pour les tramways 1, 2, 3, 11 ou 94 qui passent place Royale (le changement de tramway se fait rue Royale, à l'entrée de la rue de la Lot).

Au milieu de la place Royale, se dresse la statue équestre de GODEFROY DE BOUILLON, par Simonis; bas-reliefs de de Groot. Derrière la statue, s'élève l'ÉGLISE SAINT-JACQUES-SUR-COUDENBERG.

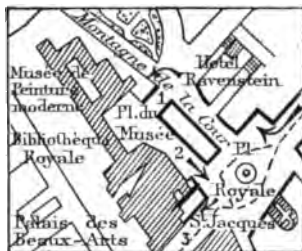
L'église Saint-Jacques-sur-Coudenberg.

C'est un édifice du XVIII^e siècle, de style français. La façade, œuvre de l'architecte français A. Guimard, se compose d'un portique corinthien surmonté d'un fronton triangulaire (1776). Au-dessus, se dresse une lanterne octogone couronnée d'une coupole, du XIX^e siècle.

Le péristyle est orné des statues colossales de Moïse et David, exécutées



L'ÉGLISE ST-JACQUES-SUR-COUDENBERG, derrière la statue de Godefroy de Bouillon.



1. Petite rue du Musée.
2. Rue du Musée.
3. Rue de la Régence.

En face de Saint-Jacques-sur-Coudenberg, par la Montagne de la Cour, on peut aller voir, à droite, rue Ravenstein, l'HOTEL RAVENSTEIN, qui faisait partie de l'ancienne Cour de Clèves ; la maison, restaurée en 1893, date du xv^e siècle. Devant la rue Ravenstein, la Petite rue du Musée conduit sur la place du Musée. Devant soi, on voit la BIBLIOTHÈQUE ROYALE, et à droite l'ANCIENNE COUR, édifiée par Ch. de Lorraine sur l'emplacement de l'hôtel de Nassau.



LA FAÇADE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE.

La Bibliothèque Royale.

La Bibliothèque Royale est une élégante construction à deux étages, précédée d'une cour d'honneur avec une statue du prince Charles de Lorraine, gouverneur des Pays-Bas en 1764. L'aile droite du bâtiment fait partie de l'Ancienne Cour.

Sans avoir l'importance numérique des grands dépôts de Londres, de Paris ou de Berlin, la Bibliothèque de Bruxelles se classe parmi les plus précieuses ; l'ancienne « librairie » des ducs de Bourgogne, la collection van Hulthem, les trésors des Jésuites, lui donnent une valeur inestimable.

A noter le fameux *psautier de Gui de Dampierre*, comte de Flandre, compagnon de croisade de saint Louis, xiii^e siècle ; un précieux *manuscrit du*

par les sculpteurs Janssens et Ph.-J. A. Ollivier. L'église étant devenue, sous le régime républicain français (1793), Temple de la Loi, et Temple de la Raison, ces statues changèrent de vocable : Moïse devint Lycurgue, et David, Solon.

A l'intérieur, l'église est de style classique : nef de Montoyer (1785), décorée de sculptures, par G.-L. Godecharle (1750-1835) ; bas côtés postérieurs.

L'église est paroisse royale, et une tribune y est réservée pour le roi et les membres de la famille royale. C'est sur une estrade adossée au péristyle que le roi Léopold I^{er} prêta serment à la Constitution, le 21 juillet 1831.

Roman de la Rose, XIV^e siècle, avec miniatures ; le fameux *psautier de Peterborough*, XIV^e siècle, dont le texte est tout entier écrit en lettres d'or ; la *Mortification de Vaine Plaisance*, exécutée probablement par le roi René d'Anjou lui-même, XV^e siècle ; les *Méditations de saint Augustin*, ornées d'exquises miniatures, un admirable *Missel de Mathias Corvin*, par Attavante.

Pour visiter la Bibliothèque (tous les jours, de 10 h. à 15 h.), demander une carte d'entrée au fond de la cour à droite.

Le Musée de Peinture Moderne.

L'Ancienne Cour contient, au rez-de-chaussée, les Archives générales du Royaume, aux autres étages, le Musée de Peinture Moderne. Le vestibule en rotonde, à la voûte très surbaissée, est un prodige de hardiesse.

A droite, le grand escalier de marbre blanc, à la belle rampe de bronze : Les Travaux d'Hercule, par Mignon (1847-1898), conduit à une rotonde ; à droite, entrée de l'OFFICE INTERNATIONAL DE BIBLIOGRAPHIE et du CABINET DES ESTAMPES. La porte de gauche donne accès au MUSÉE DE PEINTURE MODERNE, ouvert tous les jours, de 10 h. à 17 h.

Parmi les toiles les plus remarquables : l'Abdication de Charles-Quint, par Gallait (1841), de bonnes études d'animaux, par Verboeckhoven, les Trentaines de Berthal de Hase, par H. Leys, etc.

Courbet, dont les *Taillleurs de pierre* figurèrent au Salon de Bruxelles, en 1851, exerça une influence manifeste sur les artistes bruxellois.

Le Cabinet des Estampes.

Le Cabinet des Estampes (ouvert de 12 à 15 heures) a été créé en 1856, et ouvert au public en 1858. Parmi les pièces les plus remarquables, citons : une planche gravée représentant la *Vierge* (bois) ; elle porte le millésime de 1418 ; et une autre planche qui représente les *armoiries de Charles le Téméraire* (1467 ou 1468), pièce unique (cuivre).

On monte la rue du Musée, qui ramène place Royale. S'engager rue de la Régence : l'entrée du PALAIS DES BEAUX-ARTS est tout de suite à droite (photo p. 23).



AU PALAIS
DES
BEAUX-ARTS.

A. DE GELDER:
LE CADEAU



CRANACH L'ANCIEN :
 PORTRAIT DU DOCTEUR JEAN SCHEURING.

Le Palais des Beaux-Arts ou Musée Ancien.

Quatre puissantes colonnes de granit rouge d'Ecosse en soutiennent l'entrée.

(Le musée est ouvert tous les jours, de 10 à 17 heures.)

Le centre de l'édifice forme un vaste hall où sont exposées les sculptures. Le pourtour est occupé par les toiles, disposées par époques.

A noter : les grandes figures d'Adam et Eve, volets extérieurs d'un polyptique des frères Van Eyck (*l'Adoration de l'Agneau*) qui est à Gand ; un superbe *Christ au Tombeau*, de Pierre Christus ; l'excellent *portrait du Docteur Jean Scheuring* (photo ci-contre), par L. Cranach ; plusieurs Memling, xv^e s. ; un retable de la *Généalogie de la Vierge*, par Quentin Metzys ; la *Tentation de saint Antoine*, par Luc de Leyde, xvi^e s. ; les *portraits de Guillaume Moreel et de sa femme*, par Hans Memling ; du *duc d'Albe*, par Antonio Moro.

Pour le xvii^e siècle : le *Roi boit et le Satyre et le Paysan*, de Jordaens (photo ci-dessous) ; le *Cadeau*, de Gelder (photo page 25) ; deux admirables Rubens : le *portrait du Seigneur de Cordes et de sa femme* (photos page 27).

JORDAENS

—
 LE SATYRE
 ET LE
 PAYSAN.





RUBENS
—
PORTRAIT
DU SEIGNEUR
DE CORDES.



RUBENS
—
PORTRAIT
DE
JACQUELINE
VAN CAESTRE.

Le PALAIS DE LA COMTESSE DE FLANDRE fait face au Palais des Beaux Arts ; il comprend une partie ancienne, du côté de la place Royale, datant de la fin du XVIII^e siècle, qui est l'ancien hôtel Arconati ; l'autre partie fut construite en 1868.

La rue de la Régence mène entre l'église N.-D. DU SABLON et le SQUARE DU PETIT SABLON. Celui-ci est entouré d'une balustrade, dont les 48 colonnes supportent des statuets de bronze qui représentent des corps de métier.

Au fond du square, monument par Fraikin (1864), élevé à la mémoire des comtes d'Egmont et de Hornes, décapités en 1658, sous la domination espagnole, devant la Maison du Roi.

Derrière le square, on aperçoit le PALAIS D'ARENBERG.



LE SQUARE DU SABLON AVEC LE MONUMENT DES COMTES D'EGMONT ET DE HORNES, ET DERRIÈRE LE SQUARE, LE PALAIS D'ARENBERG.

Le Palais d'Arenberg.

Bâti en 1548, restauré aux XVIII^e-XIX^e siècles, l'hôtel d'Arenberg est l'ancienne résidence du comte d'Egmont. Louis XV et le Maréchal de Saxe y séjournèrent. L'aile droite est moderne.

L'aile gauche possède une galerie de peintures, peu nombreuses mais choisies (que l'on peut visiter de 10 h. à 16 h. en s'adressant au concierge, moyennant 1 franc). *Portrait de Rubens*, par lui-même ; *l'Ange prenant congé de la famille de Tobie*, par Rembrandt ; *le Repos près de la grange*, de Paul Potter ; *les Noces de Cana*, de Jan Steen ; *le Joyeux Buveur*, de Frans Hals ; *l'Intérieur de tabagie*, par Brouwer ; *le Peintre dans son atelier*, par Craesbeeck ; un Watteau : *les Grandes Noces ou la Signature du Contrat* ; *la Partie de quilles*, de Teniers le Jeune, etc.

Parmi les sculptures, le fameux *Laocoon*, attribué à Michel-Ange.

Presque en face, au n^o 11 de la rue aux Laines, se trouve le MUSÉE DU CONSERVATOIRE DE MUSIQUE, ouvert le lundi et le jeudi, de 14 à 16 heures.

Le Conservatoire Royal de Musique.

Ce bâtiment du XIX^e s. (*façade rue de la Régence*) renferme une collection splendide d'instruments de musique depuis le XVI^e s. (excellent catalogue par M. Mahillon, conservateur) : en particulier, la collection Tolbecque, et le fameux Componium ou machine à composer, de Trinke^l(1821).



L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DES VICTOIRES, AU SABLON, AVANT SA RESTAURATION, ET LE SQUARE.

Vue prise au pied du monument des comtes d'Egmont et de Hornes.

Notre-Dame du Sablon ou des Victoires.

La construction actuelle date des XV^e-XVI^e siècles, mais la fondation de l'église est très ancienne. L'image miraculeuse de la Vierge aurait été apportée en nacelle, d'Anvers, sur l'ordre même de la Vierge apparue en songe à Béatrice Soetkens (1).



L'ÉGLISE
DU
SABLON
DANS SON
ÉTAT
ACTUEL.

(1) Cette légende, d'ailleurs très répandue dans le nord de la France et en Belgique, est à rapprocher de celle de Notre-Dame de Boulogne.



L'ÉGLISE NOTRE-DAME DU SABLON.
LE BAS CÔTÉ SUD VERS LE CHŒUR.

Voir, dans le croisillon nord du transept, le curieux automate (Jacquemart) de fer polychromé, qui frappe les heures à coups de marteau.

Dans le croisillon sud s'ouvrent les gracieuses chapelles des princes de la Tour et Taxis, avec monuments par Fayd'herbe (1651), van Beveren (1678), Quellin.

Le chœur est éclairé par onze fenêtres lancéolées ; il n'a pas de déambulatoire.

Une petite chapelle absidale octogone, construite en hors-d'œuvre, lui est adossée.

Descendant maintenant la rue des Sablons, on arrive sur la place du Grand Sablon, où est une fontaine datant de 1751, œuvre de Jacques Bergé ; elle représente une Minerve entourée de trois génies (photo ci-contre).

Cette fontaine fut érigée par Lord Bruce, comte d'Ailesbury, en souvenir de son exil à Bruxelles.

Derrière la fontaine, la rue Joseph Stevens conduit à l'église NOTRE-DAME DE LA CHAPELLE, sur la Place de la Chapelle.

La façade sud et le portail de la nef ont été restaurés avec goût.

La nef, large de 26 m., longue de 65 m., est soutenue par des colonnes cylindriques, à base octogone, surmontées de chapiteaux sculptés de feuilles de choux, rehaussés de couleur. Des statues d'apôtres sans valeur, sont adossées aux piliers.

Des deux côtés de la nef, court un triforium éclairé d'en haut par l'extérieur. Beau fenestrage à lancettes.

Les bas côtés, primitivement doubles, ont été en partie convertis en chapelles.

Dans le bas côté nord, une belle épitaphe d'albâtre, de style Renaissance, à la mémoire de Flaminus Garnier, secrétaire d'Alexandre Farnèse († 1592).

Près de là, l'épitaphe de J.-B. Rousseau († 1741). Elle fut placée par les soins du duc d'Artemberg.



PLACE DU GRAND SABLON.
LA FONTAINE DU XVIII^e SIÈCLE.



L'ÉGLISE NOTRE-DAME DE LA CHAPELLE, VUE DE LA RUE STEVENS.

Notre-Dame de la Chapelle (Quartier de Marolles).

Cette église est une des plus anciennes de Bruxelles. Sa fondation remonte à l'année 1134. Elle se compose de constructions assez peu homogènes.

Vue du côté sud, l'église présente une nef fort élevée, flanquée d'un collatéral dont les fenêtres sont surmontées de gâbles ; le croisillon du transept est décoré de séries de petits arcs en plein cintre de faible relief (bandes lombardes) ; le chœur est hors de proportion. Le clocher date du xv^e siècle ; les contreforts sont amortis par des pinacles piriformes ; un pinacle semblable surmonte la toiture.

Entrer par le portail du croisillon sud.

La nef ne manque pas de grandeur. Elle est portée par douze colonnes cylindriques, à base octogone, et chapiteaux ornés de bouquets de feuilles de chêne. Des statues d'apôtres, du xvii^e siècle, leur sont adossées. Un triforium court au-dessus des grandes arcades. Chaire en bois sculpté, par Plumier ; elle représente le prophète Elie nourri par l'ange dans le désert, xviii^e siècle.

Le chœur est bas, et un peu sombre. Il a été restauré en 1871, par Jamaer.

Chapelle nord : Monument funéraire de Charles-Alexandre de Croy, époux de Geneviève d'Urfé († 1624) ; paysages, par Jacques d'Arthois et Luc Achtschellinck ; autre monument funéraire de Philippe-Hippolyte, Philippe-Charles et Hyacinthe Spinola, par Plumier, xviii^e siècle.

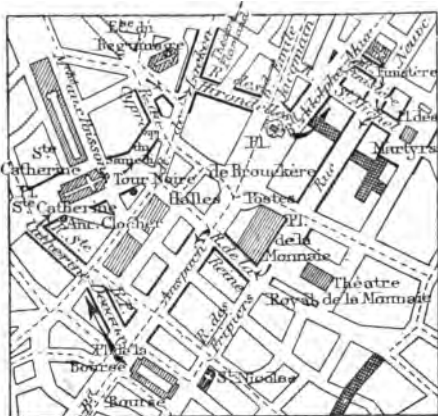
Côté opposé : autel dédié à la Sainte Croix, en souvenir des reliques données à l'église en 1205, par Henri III de Brabant.

Au fond de l'église, de chaque côté du grand portail, deux monuments funéraires : à gauche est celui du peintre Lens, par Godecharle, et à droite celui de Charles d'Hovyne, président du conseil privé de Brabant, mort en 1671, par Van Delen.

En sortant de l'église, à l'angle des rues Haute et Joseph Stevens, prendre le tramway Bourse - Porte de Hal - Saint-Gilles, qui ramène place de la Bourse.

QUATRIÈME ITINÉRAIRE

Les églises Sainte-Catherine et du Béguinage, le Théâtre Flamand, la place des Martyrs, le Théâtre Royal de la Monnaie.



De la place de la Bourse, prendre la rue Paul Devaux qui aboutit aux Halles, puis la rue Sainte-Catherine qui conduit sur la place du même nom, où se trouve l'église Sainte-Catherine.

C'est une construction moderne (1854), par Poelaert, de style roman et Renaissance, édifiée à l'emplacement d'une ancienne église, dont la tour a été conservée, à droite, sur la place Sainte-Catherine.

A l'intérieur, on peut voir quelques tableaux de l'ancienne église. Les meilleurs sont : *l'Assomption de sainte Catherine*, de de Crayer ; le

Mariage de la Vierge et la Présentation au Temple, de de Hase, dans le chœur ; une *Assomption de la Vierge*, de Rubens, dans la chapelle de gauche ; dans celle de droite, un triptyque : *l'Ensevelissement du Christ*.

Près de l'abside, entre les n^{os} 29 et 31 de la place Sainte-Catherine, on voit, enclavée dans des bâtiments, la TOUR NOIRE, qui faisait partie de l'ancienne

L'ÉGLISE
DU
BÉGUINAGE :
LA FAÇADE.
(Cliché LL.)



enceinte déclassée en 1357; un fragment de rempart avec créneaux lui est encore accolé. La place Sainte-Catherine est bordée par de vieilles maisons assez curieuses.

Par la place du Samedi et à gauche la rue du Cyprés, on gagne l'église du **Béguinage**, sur la place du même nom.

Le Béguinage est une église de style jésuite, édifée en 1657 et restaurée en 1856. La façade ne manque pas d'originalité (Photo p. 32).

La nef est couverte de voûtes en berceau, portées par de fortes colonnes de style dorique. Remarquer l'alternance des matériaux employés, briques et pierre blanche. La chaire provient du couvent des Dominicains de Malines: on y voit saint Dominique écrasant l'hérésie. Dans les collatéraux de la nef, confessionnaux en bois sculpté.

Bonnes peintures anciennes: *Le Christ mort sur les genoux de la Vierge*,

par Otto Venius, maître de Rubens; *Le Crucifiement*, par Gaspard de Crayer; plusieurs toiles de Théodore Van Loon, xvii^e siècle.

Se rendre rue de Laeken, où, à gauche, on peut aller voir le **Théâtre Flamand** ou **Théâtre Communal**.

Il a été édifié en 1885, d'après les plans de l'architecte Jean Baes, de Bruxelles. Dégagé sur trois côtés, il offre de sérieuses garanties aux spectateurs, sous le rapport de la sécurité. A la façade, bustes des fameux écrivains flamands Vondel, Langendyk et Guillaume Ogier.

Du *Théâtre Flamand*, on revient sur ses pas jusqu'à la rue des Hirondelles, à gauche, qui se termine place de Brouckère, devant le **MONUMENT ANSPACH**.

Ce monument, édifié sur les plans de l'architecte Emile Janlet, est couronné par un saint Michel, en bronze doré, de Pierre Braecke; médaillon de Jules Anspach, bourgmestre de Bruges, par Paul de Vigne.



LE THÉÂTRE FLAMAND.



LA PLACE
DE
BROUCKÈRE
ET LE
MONUMENT
ANSPACH.

On prend ensuite le boulevard Adolphe Max, derrière le monument, et l'on tourne à droite, rue du Finistère, pour arriver rue Neuve, où, à gauche, se trouve l'entrée de l'ÉGLISE N.-D. DU FINISTÈRE, construite de 1713 à 1828. Son nom vient d'une petite chapelle appelée « Venstersterre », édifiée à cet emplacement au xv^e siècle.



LE MONUMENT DES MARTYRS. (Cliché LL.)

*La rue Neuve, prise à droite, puis la rue Saint-Michel à gauche, conduisent place des Martyrs, ancienne place Saint-Michel. au milieu de laquelle se dresse le **monument des Martyrs**, œuvre du sculpteur Geefs ; dans une crypte, sont écrits les noms de tous les martyrs de l'Indépendance.*

De chaque côté, dans de petits squares, à droite, buste de Jenneval, l'auteur de la *Brabançonne*, par Crick ; à gauche, celui du comte Frédéric de Mérode, par le statuaire Paul Dubois.

Revenir à la rue Neuve que l'on continue à suivre ; on arrive place de la Monnaie. A droite : BUREAU DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES ; à gauche : THÉÂTRE ROYAL DE LA MONNAIE.

Le Théâtre Royal de la Monnaie.

Commencé en 1817 par l'architecte français Damesme, il fut repris par Poelaert après l'incendie de 1855. Le fronton, de Simonis (1854), représente l'Harmonie des Passions humaines.



LE THÉÂTRE ROYAL DE LA MONNAIE.
On aperçoit les deux tours de Sainte-Gudule.

La Monnaie est un des plus célèbres théâtres d'Europe. Talma et M^{lle} Mars y jouèrent la tragédie ; Wagner, Gounod, Massenet, se succédèrent au pupitre. La belle salle Louis XIV possède une acoustique remarquable. Elle compte 1.600 places.

La rue des Fripiers qui, de l'autre côté de la place de la Monnaie, continue la rue Neuve, ou la rue de la Reine et le boulevard Anspach, ramènent à la Bourse.

CINQUIÈME ITINÉRAIRE

Le Palais de Justice, la Porte de Hal, le Jardin Botanique.

Prendre rue Henri Maus, à droite de la Bourse, le tramway Bourse-Place Stéphanie qui, par les rues du Midi, du Lombard, de l'Hôpital, Joseph Lebeau, la place du Grand-Sablon, les rues des Sablons et de la Régence, conduit place Poelaert, devant le PALAIS DE JUSTICE. (Plan de Bruxelles entre les p. 8 et 9.)

Le Palais de Justice.

Il fut élevé de 1866 à 1883 sur les plans de Jos Poelaert, mesure près de 25.000 mètres carrés de superficie (environ 9.400 de plus que Saint-Pierre de Rome) et coûta 45 millions.

La façade principale (180 m.×160 m.), 2 étages d'ordre dorique, sur la place Poelaert, est flanquée de deux ailes saillantes à trois étages, d'ordre ionique et corinthien, reliés par un double portique.

Les proportions rappellent les immenses palais des Indes ; ce Palais est le plus grand d'Europe. Le corps de l'édifice comprend une construction



LE GRAND ESCALIER DU PALAIS DE JUSTICE.



L'ENSEMBLE DU PALAIS DE JUSTICE.

carrée à colonnes et une rotonde surmontée de statues gigantesques de la Justice, la Loi, la Force et la Clémence royale.

Le péristyle, profond de 20 mètres, se rattache au premier étage par deux escaliers de marbre (*photo ci-contre*).

Le grand perron mène de la place Poelaert, par le grand portail, dans un vestibule d'où l'on gagne la grandiose salle des Pas-Perdus. De cette salle, un escalier impressionnant de 172 marches descend vers la rue des Minimes.

L'intérieur proprement dit contient 22 salles d'audience, dont trois grandes cours (les salles les plus somptueuses sont celle de la Cour de Cassation, dans l'aile nord-est, et celle des Séances solennelles, dans l'aile nord-ouest), plus, 245 pièces pour les juges.

La visite se fait tous les jours, de 10 heures à midi et de 13 à 16 h., sauf le dimanche, de 9 heures à midi. Entrée : 0 fr. 50.

On peut aussi faire l'ascension du dôme par 521 marches, tous les jours, à 9 h., 11 h., 13 h. 20 et 15 heures ; le dimanche, à 9 et 11 heures seulement. Entrée : 1 fr., visite du Palais comprise. Du haut de la coupole on a une vue incomparable.

Durant l'occupation, les Allemands ont enlevé les deux battants de bronze du grand portail, qui pesaient 12.000 kilos, les plaques de cuivre qui couvraient la coupole, tous les cuirs des fauteuils, bancs et tables des salles d'audience ; et ils ont commis maints dégâts dans les salles où ils ont cantonné.

Se rendre à la PORTE DE HAL (Croquis ci-contre).





La Porte de Hal.

Reste de l'enceinte du xiv^e siècle ; restaurée et transformée, vers 1870, en château à trois étages ; actuellement musée royal d'armes et d'armures.

Au rez-de-chaussée, très anciennes bouches à feu provenant des fouilles effectuées dans les fossés et dans le lit de l'Escaut (pièces marines très curieuses), armes de siège signées de Zeller de Zurich, Castronovo de Naples, Weinbrenner de Vienne. A signaler la « Formidable », pièce fondue à Douai en 1811 (4 m. 25 de long) et un immense pavoi d'assaut du xv^e siècle.

Au premier étage, salle unique montrant la transformation des armures, du xii^e au xvii^e siècle. Belle armure maximilienne de tournoi, ayant appartenu à Philippe II ; superbe armure allemande de tournoi (fin xv^e siècle), à heaume à timbre plat, vissé au plastron de la cuirasse ; belles armures italiennes ; dépouilles des petits « genêts d'Espagne » montés par l'archiduc Albert et l'archiduchesse Isabelle. Dagues, épées, miséricordes.

Au deuxième étage : pièces moins anciennes, mais fort intéressantes.

Prendre le tramway 14 ou 15 vers la gare du Nord. Il passe boulevard de Waterloo et arrive à la porte de Namur (Fontaine de Brouckère, inaugurée en 1866), puis suit les boulevards extérieurs. On le quitte rue Royale, à l'extrémité de laquelle s'élève le dôme imposant de l'église Sainte-Marie. Il n'y a rien à signaler en cette église, entièrement moderne.

A l'angle du boulevard du Jardin Botanique se trouve le JARDIN BOTANIQUE créé de 1826 à 1830; serres superbes de 150 m. de long; belles statues dans les jardins (le Faucheur et le Semeur, de Meunier; le Laurier, de Julien Dillens).

En sortant, on gagne la place Charles Rogier, devant la Gare du Nord, où l'on peut prendre l'autobus Nord-Bourse-Midi ou l'un des tramways n^{os} 59, 60, 74, qui ramènent à la Bourse.



LE PALAIS DU CINQUANTENAIRE.
Vue prise dans la direction du faubourg.

SIXIÈME ITINÉRAIRE

Le Palais et le Parc du Cinquantenaire, le Parc Léopold et le Musée d'Histoire Naturelle.

Prendre, rue du Marché aux Poulets, le tramway 29 qui, après avoir passé devant le Palais de la Nation, arrive au rond-point en face du PALAIS DU CINQUANTENAIRE ; il suit alors l'avenue de Corlenberg, puis tourne à droite rue de la Renaissance; ne descendre de tramway qu'à l'extrémité de l'avenue de la Renaissance, où l'on se trouve tout près du palais.

Le Palais du Cinquantenaire.

Le Palais du Cinquantenaire, élevé à l'occasion de l'Exposition nationale de 1880, se compose d'un arc de triomphe, l'ARCADE DU CINQUANTENAIRE, et de deux grands pavillons où sont installés, aujourd'hui, les musées des Arts décoratifs et industriels : le MUSÉE DE SCULPTURE COMPARÉE, qui occupe l'aile gauche du Palais (en regardant vers le faubourg), le MUSÉE ROYAL DES ANTIQUITÉS, qui en occupe l'aile droite.





L'ARCADE DU CINQUANTENAIRE, DU CÔTÉ DE LA VILLE.

L'Arcade du Cinquantenaire.

Construite sous l'inspiration de Léopold II, pour commémorer l'Indépendance de la Belgique, elle fut élevée en un an à peine, par Charles Girault.

De style ionique, elle a 58 m. de largeur sur 20 m. d'épaisseur et 42 m. de hauteur. Au-dessus, quadrigé triomphal de bronze, œuvre de Vinçotte et Lagae (*le Brabant élève le drapeau national*).

Aux écoinçons des arcades, figures en bas-relief représentant, côté regardant la ville : *l'Architecture et la Sculpture*, par Van der Stappen ; *la Peinture et la Musique*, par Rombaux ; *la Gravure et la Poésie*, par Samuel ; côté opposé : *la Science et l'Industrie*, par Braecke ; *l'Agriculture et la Mécanique*, par de Rudder ; *le Commerce et la Marine*, par de Haen. A la base du monument, figures des Provinces.

Le Musée de sculpture comparée.

Moulages : remarquer le tabernacle de Leau (xvi^e siècle), œuvre de Corneille Floris, d'Anvers, la cuve baptismale de St-Barthélemy de Liège ; tombeaux.

Le Musée proprement dit renferme une salle consacrée aux tissus anciens : chapes des xiii^e et xiv^e siècles, parements d'autels de soie rouge brodée d'or de Saint-Benoît de Rupertsberg (xii^e-xiii^e siècles), chapes de satin vert, parsemées d'anges et d'aigles d'Empire, panneau précieux de soie byzantine ; collection admirable de dentelles (collection Montefiore). Magnifiques tapisseries flamandes de haute lisse, dont les plus anciennes remontent au xiv^e siècle : *Bataille de Roncevaux* et *Présentation au Temple*, xv^e siècle, admirable *Légende de N.-D. du Sablon*, xvi^e siècle ; *Histoire de David* ; *Descente de Croix* ; *Descente aux Limbes* ; remarquable *Mise au Tombeau*.

La section des ivoires et d'orfèvrerie est très précieuse (Diptyque de Goncels-Elderen, viii^e-ix^e siècles, coffret byzantin et plaque d'évangéliste du ix^e siècle, bijoux et retables uniques).



L'ARCADE DU CINQUANTENAIRE, DU CÔTÉ DU FAUBOURG.

Le Musée Royal des Antiquités.

Antiquités égyptiennes (outils, sarcophages, momies, bas-reliefs, etc.). Vases antiques. — Antiquités gallo-romaines trouvées en Belgique (verres, terres cuites, bronzes), etc.

Le Musée est longé par l'avenue des Nerviens que l'on descend; puis la rue Belliard mène au PARC LÉOPOLD, dans lequel se trouve le MUSÉE D'HISTOIRE NATURELLE, ouvert tous les jours, sauf le samedi, de 10 h. à 16 h.

Le Musée d'Histoire Naturelle.

Il a été construit de 1898 à 1905 par Janlet. Le principal intérêt du musée est la collection de la période préhistorique. Les fossiles recueillis au cours de fouilles exécutées dans les terrains d'alluvions des environs d'Anvers sont parmi les plus remarquables qu'on connaisse; Mammouth de Lierre, Rhinocéros Tichorinus (trouvé à Namur); bois de Cerf géants (trouvés à Duffel, près Anvers); série de crocodiles gigantesques, Champsoaure, Mosasaure, série d'iguadnodons (animaux à dents d'iguane, lézard d'Amérique).

Voir aussi un dessin de l'homme des cavernes, époque du renne.

Sortir du parc par derrière le musée, rue Vautier, où, à droite, au n° 62, est le MUSÉE WIERTZ (ouvert tous les jours, de 10 h. à 16 h.). Là sont exposées, dans son ancien atelier, les œuvres du peintre Antoine Wiertz.

Continuer la rue Vautier; prendre, à droite, la rue Wiertz, puis à gauche, la rue Montoyer, et venir devant la Gare de Luxembourg où l'on voit la STATUE DE JOHN COCKERILL, par Cattier. Cockerill est le fondateur des vastes établissements métallurgiques de Seraing.

Prendre, sur la place de Luxembourg, le tramway n° 33, avec correspondance pour le tramway Bourse - Place Stéphanie, que l'on prend place du Grand-Sablon et qui ramène à la Bourse.

Visite des Parcs aux environs de Bruxelles

LE PARC DE LAEKEN

Prendre à la Bourse le tram 49. Il passe à la Gare du Nord et rue du Progrès, suit le chemin de fer jusqu'à la rue des Palais, qu'il prend à gauche pour traverser le canal aux abords du port ; puis il monte l'avenue de la Reine jusqu'à proximité de l'église N.-D. DE LAEKEN (Plan de Bruxelles entre les p. 8 et 9).

L'église Notre-Dame de Laeken.

Cette église, encore inachevée, fut commencée en 1854, par Poelaert, en style gothique Renaissance. Sous le chœur, une vaste crypte, qu'on ne peut visiter, renferme les tombes de Léopold I^{er}, des reines Louise-Marie et Marie-Henriette, des comtes de Hainaut, de la comtesse de Brabant et du comte Beudoin, fils de Léopold II.

LE CIMETIÈRE (entrée à gauche de l'abside de l'église) est le lieu de sépulture de l'aristocratie et des notabilités de Bruxelles; au milieu, subsiste le chœur gothique de l'ancienne église, désaffectée en 1850 et démolie en 1904. On peut y voir deux pierres tombales anciennes et un bénitier roman.

Longer ensuite le cimetière ; on voit, à gauche, une fontaine de 1688. L'avenue du Parc Royal conduit au parc, entre le PALAIS DE LAEKEN et le MONUMENT DE LÉOPOLD I^{er}.



L'itinéraire tracé sur le croquis donne la direction générale de la promenade dans le parc.

Le Palais royal de Laeken.

Il fut construit de 1782 à 1784, en style Louis XVI, pour le duc Albert de Saxe-Teschén, par les architectes Montoyer et Payen. Napoléon l'habita et y conçut, dit-on, en 1811, l'expédition de Russie. Le palais sert de résidence d'été au roi des Belges. A la suite d'un incendie, il fut reconstruit et considérablement agrandi.

Le Monument de Léopold I^{er}.

Il fut édifié en 1880, à la suite d'une souscription publique, par l'architecte de Curte. Surmonté d'une flèche de 50 mètres, il repose sur 9 colonnes supportant les statues des neuf provinces belges. A l'intérieur, est une statue de Léopold I^{er}, par Geefs.



Un escalier en spirale monte à un balcon, d'où l'on a une vue magnifique sur la ville.

L'avenue du Parc Royal aboutit au carrefour du Gros Tilleul, au milieu duquel est une belle fontaine de Neptune, copie de la fontaine de Jean de Bologne, à Bologne. Tout près du carrefour, à droite, on aperçoit le RESTAURANT CHINOIS, transformé en musée d'Extrême-Orient, ouvert en semaine de 10 heures à 16 heures; presque en face, est une MAISON JAPONAISE, avec tour.

Près du carrefour, le tram Bruxelles-Grimberghen ramène à la Gare du Nord.



Ci-dessus :
LE PALAIS ROYAL
(Cliché LL.)
ET LE
MONUMENT
DE LÉOPOLD I^{er}.

Ci-contre :
LA TOUR JAPONAISE
ET LE
RESTAURANT CHINOIS.



**AU PARC,
DE
TERVUEREN.**

Ci-dessus :
**LE MUSÉE
DU CONGO.**

Ci-contre :
**PIERRES
DRUIDIQUES
DANS
LES BOIS.**



Le parc de Tervueren.

Prendre, rue du Marché aux Poulets, le tramway n° 29, avec correspondance pour les tramways n° 40 ou 45, à la porte de Tervueren, derrière le Cinquantenaire. A partir de la porte de Tervueren, on suit la belle avenue de Tervueren, bordée de jolis hôtels et villas; on passe à gauche du parc et des étangs de Woluwe, puis on traverse la partie nord-est de la forêt de Soignes.

En arrivant au terminus du tramway, on voit, à sa droite, le PARC DE TERVUEREN, établi sur un ancien terrain de chasse des ducs de Brabant. Il possédait un palais qui fut détruit en 1879 par un incendie.

Avant d'entrer dans le parc, on le longe à gauche jusqu'au MUSÉE DU CONGO, fondé en 1904, qui contient des collections coloniales de première importance. (Ouvert tous les jours, de 10 heures à 16 heures.)

Le musée domine un jardin français et une série d'étangs. Dans les bois, derrière, on peut voir des PIERRES DRUIDIQUES, et en tête de l'étang de droite, la CHAPELLE SAINT-HUBERT, élevée au XVII^e siècle par l'infante Isabelle en l'honneur de saint Hubert, fondateur de Tervueren.

Le bois de la Cambre.

A droite de la Bourse, le tramway Bourse-Place Stéphanie-Bois conduit jusqu'au bois. Après avoir passé devant le Palais de Justice et traversé les boulevards extérieurs, on suit l'avenue Louise, bordée de riches hôtels et ornée de groupes de sculpture remarquables : *l'Esclave repris par les chiens*, par L. Samain (1907); *la Mort d'Ompdrailles*, le *Tombeau des lutteurs*, par Van der Stappen; *la Lutte équestre*, par Jacques de Lalaing.

Le tramway s'arrête devant l'entrée du BOIS DE LA CAMBRE, qui est le plus beau parc de Bruxelles. Il a une superficie de 124 hectares, prise sur la partie nord-ouest de la forêt de Soignes; le tracé est dû à l'architecte Keilig. Dans le parc, on trouve plusieurs cafés-restaurants et un beau lac (canots à louer).



LE LAC AU BOIS DE LA CAMBRE.

LOUVAIN

ORIGINES ET GRANDS FAITS HISTORIQUES

Louvain, en latin *Lovanium*, se disait anciennement *Loven*, et tirait son nom de *loo* : bois, et de *vene* : marais. Le premier document où il en est question est la *Chronique* de Reginon (fin du ix^e siècle). On voit les chefs Vikings y établir un camp ; ils y préparent leurs incursions et leurs rapines. Arnulf de Germanie s'empare du camp, par surprise, vers 891. Puis les Northmans envahisseurs tentent en vain de s'emparer de la localité naissante, et la célèbre kermesse de Louvain, qui avait lieu le premier dimanche de septembre, commémorait leur défaite.

En 1012, Louvain soutint un siège contre les Allemands ; ceux-ci furent contraints de se replier, et la vieille chronique dit qu'ils « s'en retournèrent sans rien faire ». Après cette attaque, les comtes de Louvain établirent leur résidence dans un manoir fortifié, au sommet d'une colline dite le mont César, au nord de la ville. (*Plan de Louvain* p. 52.)

La véritable ville date de Lambert de Louvain, fondateur de l'église collégiale de Saint-Pierre (1015). Vers 1160, dans l'enceinte de la ville fortifiée, bourgeois et marchands vivaient nombreux. Ils avaient pris le nom de leur célèbre collégiale : « Petermannen ».

De la vieille muraille protégeant alors les habitants de Louvain, on ne voit plus que les vestiges de deux tours, reconstruites au xvii^e siècle, et dont l'une fut l'habitation de Jansénius.

Louvain, érigée en commune dès le xii^e siècle, était alors une ville industrielle, devant sa prospérité et sa richesse à ses drapiers. On a cité des chiffres de 2.500 à 3.000 métiers et de 60.000 drapiers dans cette ville qui compta, dit-on, plus de 200.000 habitants et qui, en 1380, était huit fois plus éendue que le Paris d'alors.

Mais des luttes intestines allaient bientôt anéantir cette richesse. Les ouvriers de Louvain étaient outrés des privilèges de la noblesse ; un dissentiment entre les échevins alluma l'incendie. Louvain se partagea en deux castes. D'une part, la classe patricienne, protégée et favorisée par le duc Venceslas ; d'autre part, les drapiers, les « travailleurs », groupés autour de Pierre Coutereil. Ce dernier fut exilé en Hollande, mais la révolte restait latente, l'esprit de rébellion se manifestait à chaque occasion, et prenait le temps destiné jadis au travail. Petit à petit, l'industrie du drap périclita, et les ouvriers allèrent porter la prospérité qu'elle avait engendrée en Angleterre et en Hollande, où on les accueillait avec faveur.

La halle aux draps, où s'élevaient les échopes des drapiers, chaussetiers et cordiers, devint alors l'abri de la jeunesse studieuse. Les marchands firent place aux étudiants.

Le grand éclat jeté par les provinces belges sous la domination bourguignonne s'éteignit avec Charles le Téméraire.

A la suite de troubles, Philippe II envoya dans les Flandres le duc d'Albe qui essaya d'une répression violente. Mais il fut contraint, par la révolte grandissante, de confier l'administration à une famille locale, dont les représentants étaient l'archiduc Albert et l'archiduchesse Isabelle.

La prospérité revint. Louvain devint un centre universitaire important dont le rayonnement s'intensifia et s'accrut encore au xvii^e siècle.

La Révolution française supprima l'Université et fit de Louvain un éphémère chef-lieu d'arrondissement du département de la Dyle.

Le foyer intellectuel, restauré en 1833, n'a plus cessé de remplir son rôle, et d'être la source où vinrent puiser jusqu'à nos jours des intelligences avides de savoir.

Dès le premier mois de la guerre, le centre de civilisation de Louvain va être victime, selon la forte expression de l'un de ses historiens, M. Georges Goyau, « d'un reflux de barbarie ».

Le sac et l'incendie de Louvain par les Allemands. (Août 1914.)

La tragédie de Louvain constitue un des épisodes les plus tristement célèbres des atrocités commises par l'Armée allemande en Belgique.

Le mercredi 19 août, vers 2 heures de l'après-midi, en bon ordre, précédés d'éclaireurs, les Allemands font une entrée théâtrale dans la ville; les chants de triomphe et les musiques redoublent d'entrain, lorsque les troupes croisent des soldats belges blessés ou mourants, amenés des champs de bataille.

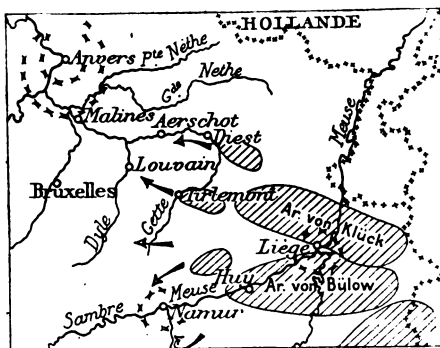
Après d'énormes réquisitions de vivres, les soldats s'installent chez les habitants, la Kommandantur à l'Hôtel de Ville. Ordre est d'y déposer, sous peine d'être fusillé, les armes et les munitions. Des otages répondent de la conduite de leurs concitoyens.

Le 25 août, au cours de la première sortie de l'Armée belge d'Anvers (Voir le Guide illustré : **Anvers**), et de l'attaque de sa cavalerie entre Malines et Louvain, la retraite et la panique de certaines unités allemandes produit une surexcitation considérable dans Louvain.

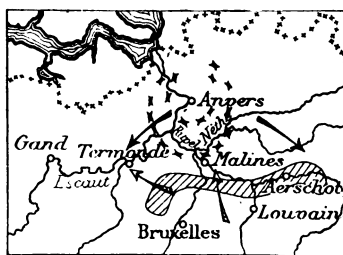
Vers 17 heures, la canonnade se rapproche de plus en plus violente, des cavaliers allemands, galopant dans les rues, y donnent l'alarme. La garnison de Louvain, rassemblée à la hâte, se porte vers la station. Bientôt, à la nuit tombante, des coups de feu sont entendus.

Nous pouvons considérer comme établi, constate la Commission officielle belge dans ses différents rapports, que cet échange de coups de feu se produisit sur plusieurs points de la ville, entre les troupes allemandes venant en désordre de Malines, la petite garnison allemande restée à Louvain, et des troupes allemandes arrivées dans l'après-midi de la direction de Liège.

Un religieux affirme avoir assisté à un combat qui s'est livré rue des Joyeuses-Entrées, entre des troupes allemandes, et avoir compté dans cette



15-20 AOÛT. — L'armée belge, menacée d'écrasement, se replie de la Gette sur le camp retranché d'Anvers, suivie de près par l'ennemi qui entre le 19 à Louvain, le 20 à Bruxelles.



25-26 AOÛT. — Première sortie de l'armée belge. L'armée belge attaque l'armée d'observation allemande.

Croquis extraits du Guide illustré : **Anvers**.



UN GROUPE D'INCENDIAIRES, MANIFESTEMENT SATISFAITS DE LEUR OUVRAGE, POSENT COMPLAINTEMENT DEVANT UN PHOTOGRAPHE HOLLANDAIS.
(Derrière eux, la Collégiale.)

seule rue, au moment où le feu cessa, près de 60 cadavres de soldats allemands. Aucun cadavre de civil ne se trouvait dans la rue.

Dès ce moment, les soldats allemands, comme fous, tiraient dans tous les sens, à travers les rues désertes.

Peu de temps après, les incendies éclataient de toutes parts, notamment aux Halles universitaires, qui contenaient la bibliothèque et les archives de l'Université, à l'église Saint-Pierre, place du Peuple, rue de la Station (aujourd'hui avenue des Alliés), boulevard de Tirlemont, chaussée de Tirlemont.

Sur l'ordre de leurs chefs, les soldats allemands enfonçaient les portes des maisons et y mettaient le feu au moyen de fusées. Ils tiraient sur les



LA GRAND'PLACE, QUI N'EST PLUS QU'UN MONCEAU DE RUINES AU MILIEU DESQUELLES SE DRESSE, INTACT, LE MERVEILLEUX HOTEL DE VILLE.
Au fond, la Collégiale de St-Pierre (fin août 1914).

(Phot. N. J. Boon, Amsterdam.)

habitants qui tentaient de sortir. De nombreuses personnes, réfugiées dans leurs caves, furent brûlées vives ; d'autres furent atteintes par des coups de feu au moment où elles voulaient s'échapper du brasier, tandis que les soldats allemands hurlaient leur « Man hat geschossen » (1) que tant de villages belges ont entendu.

Beaucoup d'habitants de Louvain, qui étaient parvenus à quitter leurs maisons, en s'échappant par les jardins, furent conduits sur la place de la Station (maintenant place des Martyrs), où une dizaine de cadavres étaient déjà étendus. Les hommes furent brutalement séparés de leurs femmes et de leurs enfants et dépouillés de ce qu'ils emportaient. Au hasard, les Allemands firent sortir des rangs les malheureux destinés à être exécutés. Les autres, escortés de troupes, durent parcourir les villages environnants. Après bien des coups, des injures, des simulacres de fusillades, ils furent ramenés à Louvain, entassés en grand nombre dans des wagons à bestiaux et dirigés sur l'Allemagne.

Parmi des prêtres arrêtés le 26 et emmenés vers Bruxelles, un religieux, qui sur son carnet de notes avait écrit : « Omar a détruit Alexandrie, les Huns ont détruit Louvain », fut fusillé séance tenante, sur l'ordre d'un officier.

Les femmes et les enfants demeurèrent sans nourriture, sur la place de la Station, pendant toute la journée du 26 août. Ils assistèrent à l'exécution d'une vingtaine de leurs concitoyens, parmi lesquels se trouvaient plusieurs prêtres et religieux, liés quatre par quatre. Un simulacre d'exécution du vice-recteur de l'Université eut lieu devant eux. Une salve retentit, et les témoins, convaincus de la réalité du drame, furent contraints à applaudir.

Le jeudi 27 août, à 8 heures, ordre fut donné à tous les habitants de quitter Louvain, la ville devant être bombardée.

Vieillards, femmes, enfants, malades, religieux, religieuses, sous la direction d'une soldatesque brutale, furent chassés sur toutes les routes, comme un troupeau, forcés de s'agenouiller et de lever les bras à chaque passage d'officiers et de soldats allemands. Plusieurs moururent en route ; d'autres, parmi lesquels des femmes et des enfants, qui ne pouvaient suivre, ainsi que des ecclésiastiques, furent fusillés.



UNE RUE
A
LA FIN
D'AOUT 1914.
*Gravure extraite du
livre du commandant
de Gerlache de
Gomery :*
LA BELGIQUE
ET LES BELGES
PENDANT
LA GUERRE
(Berger-Levrault,
éditeurs).

(1) Les civils ont tiré.

L'expulsion des habitants semble avoir eu pour mobile de faciliter le pillage ; commencé le jeudi 27 août, il dura huit jours. Par bandes de 6 ou 8, les soldats enfonçaient les portes ou brisaient les fenêtres, pénétraient dans les caves, se grisaient, saccageaient les meubles, éventraient les coffres-forts, volaient l'argent, les tableaux, les œuvres d'art, l'argenterie, le linge, les vêtements, le vin, les provisions, expédiés ensuite vers l'Allemagne.

Les carnets de campagne trouvés sur les soldats allemands faits prisonniers à Aerschot contiennent des aveux irrécusables. L'un d'eux, appartenant à Klein Gaston, de la première compagnie de Landsturm de Halle (Hanovre), sous la date du 29 août, relate même : « Ressemblant à une meute en débandade, chacun y alla à sa fantaisie. Les officiers précédaient et donnaient le bon exemple. »

L'incendie et le pillage ne cessèrent que le mercredi 2 septembre.

Le faubourg de Héverlé, au sud de la ville, a été respecté, le duc d'Arenberg, sujet allemand, y possédant de très nombreuses propriétés.

Sur certaines maisons épargnées à Louvain, se trouvait une petite affiche portant imprimée l'inscription suivante :

« On ne doit pas pénétrer dans cette maison.

Il est très sévèrement défendu de mettre le feu à des maisons sans l'autorisation de la Kommandantur.

Le commandant de la Place,
Général MANTEUFFEL. »

UNE AFFICHE
TROUVÉE
SUR DES MAISONS
ÉPARGNÉES.

*Gravure extraite du
livre du comman-
dant de Gerlache de
Gomery :*

LA BELGIQUE
ET LES BELGES
PENDANT
LA GUERRE
(Berger-Levrault,
éditeurs).



Les crimes de Louvain, ni isolés, ni incohérents, furent sous le contrôle de la forte discipline allemande. Dans son admirable lettre pastorale, le cardinal Mercier, relatant les atrocités allemandes, consigne :

« ... A Louvain, le tiers de l'étendue bâtie de la cité est détruit ; 1.074 immeubles ont disparu. Dans cette chère cité louvaniste, dont je ne parviens pas à détacher mes souvenirs, la superbe collégiale de Saint-Pierre ne recouvrera plus son ancienne splendeur ; l'antique collège Saint-Yves ; l'Ecole des Beaux-Arts de la ville ; l'Ecole commerciale et consulaire de l'Université ; les halles séculaires ; notre riche bibliothèque, avec ses collections, ses incunables, ses manuscrits inédits, ses archives, la galerie de ses gloires

au spectacle desquelles maîtres et élèves d'aujourd'hui s'imprégnaient de noblesse traditionnelle et s'animaient au travail : toute cette accumulation de richesses intellectuelles, historiques, artistiques, fruit de cinq siècles de labeur, tout est anéanti... »

Pour justifier toutes ces horreurs, les Allemands auraient prétendu qu'à Louvain les habitants (désarmés et au milieu desquels ils vivaient depuis le 19 août), devenus soudain de farouches francs-tireurs, après entente secrète avec le haut Commandement de l'Armée belge, devaient exterminer la garnison de la ville, puis combattre à revers les troupes allemandes en surveillance devant le camp retranché d'Anvers. A toute proposition d'enquête sérieuse, les Allemands ont répondu par un refus catégorique.

Dans le manifeste fameux des 93 « intellectuels allemands », ceux-ci osent affirmer sans fournir de preuve :

« Il n'est pas vrai que nos troupes aient brutalement détruit Louvain. Perfidement assaillies dans leurs cantonnements par une population en fureur, elles ont dû, bien à contre-cœur, user de reprèsailles et canonner une partie de la ville. La plus grande partie de Louvain est restée intacte. Le célèbre Hôtel de Ville est entièrement conservé ; au péril de leur vie, nos soldats l'ont protégé contre les flammes. »

Les nombreux témoignages de témoins oculaires : magistrats, professeurs, religieux, étudiants étrangers, réduisent à néant les justifications allemandes, et donnent les preuves irrécusables de « ce reflux de barbarie » qui déshonore à jamais le militarisme allemand.

Les hommes célèbres de Louvain.

Parmi les hommes célèbres qui travaillèrent à Louvain, on peut citer : **Juste Lipsé** (1547-1606), qui joua un grand rôle dans l'histoire de l-humanisme. Il écrivit sur la politique, la morale, l'histoire, la philosophie.

Erasmus (1467-1536), qui participa à la fondation du *Collegium Trilingue* pour l'enseignement du grec, du latin et de l'hébreu, enseignement qui fut imité par Paris dans son Collège des quatre Nations, plus tard Collège de France.

Thomas Kempis (1379-1471), qui passa à bon droit pour l'auteur de *l'Imitation de Jésus-Christ*.

Jansénius (1585-1638), qui écrivit son *Augustinus*.

Thierry Martens, qui dirigea une belle imprimerie où se firent éditer Erasme et ses amis les Humanistes. Il imprima, en 1520, la condamnation des œuvres de Luther avec lettre approbative d'Adrien d'Utrecht ; ce fut la « première manifestation collective émanant d'un corps enseignant officiellement constitué contre les doctrines de Luther » que Léon X condamnera



LE CARDINAL MERCIER,
ARCHEVÊQUE DE MALINES.

quelques mois plus tard en reprenant « plusieurs des propositions censurées à Louvain ».

André Vésale (1514-1564), l'un des premiers disséqueurs du corps humain.

Réga (XVIII^e siècle), illustre médecin à qui, en 1746, le maréchal de Saxe accorda de laisser la ville de Louvain intacte ; il avait fait bâtir la grande salle de la Bibliothèque.

Le Cardinal Mercier, archevêque de Malines, devenu légendaire dans les pays de l'Entente, a occupé une chaire à l'Université de Louvain et fondé l'Institut supérieur de philosophie, ou Ecole Saint-Thomas-d'Aquin.

C'est à Louvain que, près des Jésuites, se forma la *Société des Bollandistes*, si connue par ses travaux hagiographiques.



LES MONUMENTS DE LOUVAIN

Louvain a vécu d'une vie communale qu'atteste son incomparable Hôtel de Ville, d'une vie de cité catholique, ainsi qu'en font foi ses magnifiques églises, d'une vie de labeur intellectuel, témoin son Université, ses Collèges, sa Bibliothèque, d'une vie de recherches théologiques, alimentées par les discussions et les conférences de l'Institut Saint-Thomas. Quant à la vie industrielle qui bourdonnait naguère dans les célèbres Halles, elle avait fait place aux étudiants venus de tous les pays du monde.



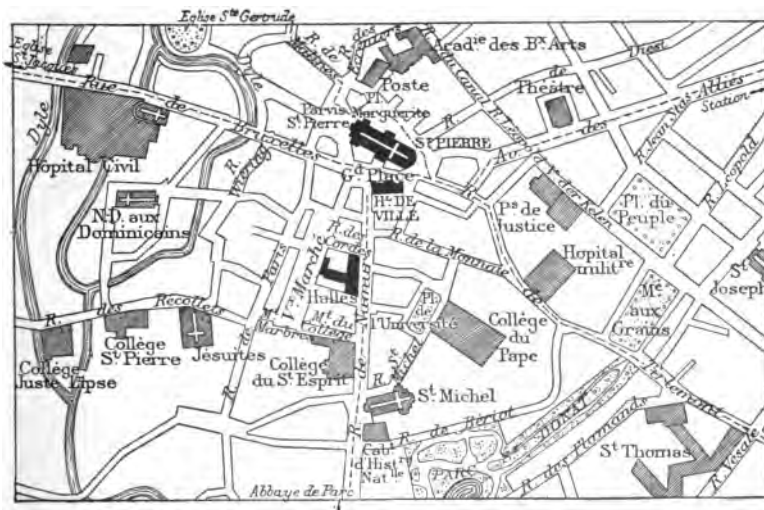
LES RUINES DE LA PLACE DES MARTYRS (ANCIENNE PLACE DE LA STATION)
DOMINÉES PAR LA STATUE DE SYLVAIN VAN DE WEYER.

Ceinturée par le cercle de ses boulevards, que coupent en diagonale la Dyle et ses canaux, Louvain avait ses principales curiosités groupées en son noyau.

De la Gare à la Grand'Place.

Devant la Gare s'étend la place des Martyrs avec, au centre, un petit square, et la statue de Sylvain Van de Weyer, un promoteur de la Révolution de 1830.

En face de la Gare, l'avenue des Alliés (ancienne rue de la Station), la grande voie moderne de Louvain, aux maisons banales, qui fut complètement détruite par l'incendie en 1914, conduit sur la Grand'Place, où se trouvent l'HOTEL DE VILLE et la COLLÉGIALE DE SAINT-PIERRE (un tramway va de la Gare à la Grand' Place par l'avenue des Alliés).



LA PARTIE CENTRALE DE LOUVAIN, OU SONT GROUPÉES SES PRINCIPALES CURIOSITÉS.



L'HOTEL DE VILLE. (Cliché LI.)

L'Hôtel de Ville.

La merveille de Louvain. Elle proclamait la magnificence des drapiers, des forgerons, des brasseurs, de tous ces marchands du xv^e siècle, qui avaient su doter leur ville d'un bijou architectural.

Construit sous Philippe le Bon, de 1448 à 1463, sur les plans et sous les ordres de l'architecte Mathieu de Layens, cet édifice, qui a la forme d'un quadrilatère isolé sur trois de ses côtés, fait penser à une chasse orfèvrée qui garde sa légèreté malgré l'abondance des détails. Victor Hugo a pu dire avec raison que c'est « un édifice qui s'élançe, qui jaillit, qui monte ». C'est là sa beauté. Son jet vertical est splendide.

Sa façade, d'un peu plus de 30 m. de long, présente trois étages de fenêtres ogivales, séparées par des niches géminées, surmontées de dais à jour et dont les bases sont sculptées. Le toit, très élevé, portant trois rangées de lucarnes, est bordé d'une balustrade surmontée de pinacles. Six flèches pyramidales, dont quatre flanquent les angles sur des tours octogonales et deux sont supportées par les extrémités du toit, « chantent en souriant l'hymne des libertés communales » et complètent l'ensemble de ce gothique aérien.

L'Hôtel de Ville, que l'on appelait le « parloir aux bourgeois », garda longtemps deux beaux tableaux dus à Thierry Bouts (1468) qui furent heureusement transportés au musée de Bruxelles avant 1914.

L'Hôtel de Ville, transformé en Kommandantur, fut épargné en 1914.

La Collégiale de Saint-Pierre.

Aux heures de fermeture, s'adresser au clerc (ou sacristain), 1, rue Wiering, deuxième rue à gauche dans la rue de Bruxelles.

Commencée en 1015 ; incendiée en 1373 ; reconstruite dans les premières années du xv^e siècle. Le chœur fut achevé en 1434, le transept en 1439. En 1497, on posa la première pierre du porche. Les plans sont dus à Sulpice Van Vorst et à Mathieu de Layens qui termina seul l'édifice.

La façade, ornée de tours romanes, fut incendiée en 1458. La reconstruction reprit en 1507, mais, en 1570, un ouragan violent jeta tout à terre ; la façade demeura inachevée.

Peu d'églises en Belgique présentaient un ensemble aussi pur et aussi harmonieux que l'intérieur de l'église Saint-Pierre, comparable seulement, sous ce rapport, avec l'église de Sainte-Waudru, à Mons, à tel point qu'on pourrait croire que le même architecte fournit les plans des deux églises.

Une coupole s'élevait à l'intersection de la nef et du transept ; elle contenait un carillon célèbre dans la contrée, composé de 40 cloches provenant de l'Abbaye de Parc. Ces cloches se sont écrasées sur les dalles, quand la voûte a fléchi sous l'action de l'incendie allumé par les Allemands. Toutes les chapelles du bas côté droit (sud) ont été incendiées en 1914 par les Allemands, au moyen de grenades incendiaires.



LA COLLÉGIALE DE ST-PIERRE. — FAÇADE OUEST.

LES
DEUX MERVEILLES
DE LA
COLLÉGIALE.

LE JUBÉ
ET LE
TABERNACLE.



Saint-Pierre renferme deux merveilles incomparables :

Le célèbre JUBÉ, placé à l'entrée du chœur, œuvre de pierre sculptée, achevé en 1490 par Mathieu de Layens, et composé de trois arcades supportées par quatre colonnes ; au-dessus du bandeau court une galerie d'un beau dessin ;

Le TABERNACLE, œuvre de Mathieu de Layens (1450), qui dresse, à gauche du maître-autel, sa flèche finement ciselée, haute de 12 mètres ; ses portes sont en métal ciselé, et tous ses détails, fouillés comme une dentelle, montent en une ascension de tourelles légères, sans rien enlever à l'unité de ce chef-d'œuvre de rare élégance. On accède au tabernacle, que l'on nommait aussi « la Maison du Saint-Sacrement », par un escalier sur la rampe duquel s'élèvent des cierges.

Le buffet d'orgues, ainsi que la potence de fer battu, sont de Jean Massys.

C'est le même artiste qui est l'auteur du triptyque, *la Descendance de la Sainte Vierge*, placé dans la chapelle Sainte-Anne et peint en 1509.

La chapelle du Saint Sacrement, 6^e chapelle du déambulatoire en par-



THIERRY BOUTS. — LE MARTYRE DE SAINT ERASME.

tant de la droite, ornée par les soins de la Corporation des Brasseurs, montrait une composition de Thierry Bouts, *la Cène*, et dans la chapelle des Chirurgiens, 6^e aussi, le même maître avait retracé le *Supplice de saint Erasme*.

A Saint-Pierre, on vénérât spécialement une ancienne statue de bois sculpté, représentant la Vierge assise, l'enfant posé sur ses genoux. Son nom « *Sedes Sapientiae* » lui fut décerné par les Universitaires ; elle fut brûlée.

De la Grand'Place, partent en étoile des rues qui ont gardé leur cachet ancien, ou dans lesquelles les architectes avaient voulu construire selon les habitudes et le goût local.

Près de la Grand'Place, des maisons, aux façades des xvi^e, xvii^e et xviii^e siècles, existaient nombreuses sur le boulevard de Tirlemont et dans les rues de Tirlemont, de Diest, de Bruxelles et de Namur. Prendre, à droite de l'Hôtel de Ville, la rue de Namur, d'où l'on a une belle vue sur l'Hôtel de Ville et la Collégiale. On voit les restes des HALLES, à droite.



THIERRY BOUTS. — LA CÈNE.

L'Université.

L'Université de Louvain fut fondée par le pape Martin V, en 1425. Elle comprenait quatre facultés : Art, Médecine, Droit canonique et Droit civique. En 1432, fut créée la Faculté de Théologie, qui s'installa, rue de Namur, dans l'ancienne Halle aux Draps, construite de 1317 à 1345.

La Halle était une construction en forme de parallélogramme isolé sur tous ses côtés, ayant un rez-de-chaussée et un étage.

Treize grandes portes et plusieurs petites s'ouvraient sur les façades, mais de ces façades, deux sur quatre



LA FAÇADE PRINCIPALE DE L'UNIVERSITÉ, RUE DE NAMUR, ET LA FAÇADE NORD, RUE DES CORDES, AVANT LA GUERRE.



L'UNIVERSITÉ INCENDIÉE. — LA FAÇADE PRINCIPALE. Au fond, l'Hôtel de Ville et la Collégiale.

étaient richement décorées : la façade principale, à l'est, donnant sur la rue de Namur, et la façade nord, qui bordait la rue des Cordes. Trois grandes portes décoraient la façade principale, remarquables par leurs moulures fines qui en faisaient les plus beaux parmi les spécimens d'architecture civile du commencement du xiv^e siècle, dans le Brabant. Toutes les portes de la façade sud furent murées, et une seule de la façade nord demeura. Ce fut l'entrée principale des Halles Universitaires. Son tympan ajouré, son embrasure moulurée, son larmier, ses pinacles et les

personnages qui ornaient ses consoles, se retrouvaient parmi les éléments architecturaux des autres portes.

La façade principale supportait, aux angles, des tourelles construites par les architectes qui ajoutèrent l'étage à la halle primitive. A la tourelle nord, se voyait une statue de la Vierge datant du xvii^e siècle, et qui s'élevait sur une console du xiv^e siècle.

Le rez-de-chaussée se terminait par un larmier très saillant, qui servait de séparation avec l'étage, et au-dessus du larmier se voyaient toute une série de niches, qu'ornaient des feuillages. Très larges sur la façade principale, elles étaient plus élancées sur la façade de la rue des Cordes, avec dais et socles aux dessins très variés. Des statues les ont ornées autrefois.

L'intérieur des halles formait deux grandes salles où se tenaient primitivement les drapiers, dans des échoppes, et que des arcades divisaient en deux nefs. La salle du côté nord, fort bien conservée, fut restaurée à la fin du siècle dernier, et se nommait la salle des Pas-Perdus. Les chapiteaux étaient décorés de feuillages et de fruits, selon le goût du style gothique flamboyant.

Le plafond était soutenu par des poutres de chêne, portées par des consoles avec culs-de-lampe aux sujets variés, d'une belle vigueur et d'un joli modelé. Quelques-uns sont célèbres ; ils avaient pour décoration des têtes monstrueuses, des figures, comme celle du drapier qui mesure une aune de drap en tenant le début de la pièce d'étoffe entre ses dents, ou d'un architecte qui regarde avec attention et tient d'une main une planchette.

Mais le plus beau spécimen était le célèbre cul-de-lampe formé de deux bustes de chevaliers en cotte de mailles, dont l'un porte une couronne. Entre les deux têtes, les deux écus des chevaliers, ornés l'un d'un lys, l'autre d'une croix. La sculpture de ce morceau est remarquable (début du xiv^e siècle), et, à ce moment, dans ces contrées, il n'y en a pas qui puisse lui être comparée. L'étage que l'on avait ajouté aux Halles primitives était

formé de deux combles parallèles, reposant au centre sur une série d'arcades basses qui correspondaient aux arcades du rez-de-chaussée. De larges vitrages l'éclairaient.



LA SALLE
DES
PAS-PERDUS.
AVANT
ET APRÈS
L'INCENDIE
DU

25 AOUT 1914.

De 1432 à 1676, se poursuivit, pas à pas, l'aménagement de la Halle aux Draps en Université. A cette dernière date, l'Université devint propriétaire du local et installa les Facultés dans la partie sud des bâtiments.

Les travaux d'agrandissement et de surélévement eurent lieu à partir de 1680. Pour accéder au nouvel étage, on construisit un escalier monumental qui prenait naissance dans la salle nord. Du côté nord se trouvaient les salles de Droit Canon et de Théologie, du côté sud, celles de Droit Civil et de Médecine. Dans la partie centrale du premier étage, on voyait s'élever un second étage attique, couronné d'un fronton, ce qui défigurait l'ensemble de l'édifice, dont la base était le type même des constructions du xiv^e s. Un bâtiment perpendiculaire, qui devait abriter la Bibliothèque, fut ajouté en 1723.

1797 vit supprimer l'Université, et Napoléon, en 1805, permit la location de la Halle à des particuliers ; c'est ainsi qu'on y put voir un café et une boucherie, même une salle de spectacle ! En 1817, l'Université, dite d'Etat, sous les auspices du Gouvernement hollandais, vint s'y installer. Elle plaça ses auditoires au rez-de-chaussée et la Bibliothèque à l'étage.

La restauration de l'Université libre donna à la ville de Louvain l'occasion de lui rendre, d'un beau geste, le local entier, qui subit de nouveaux aménagements. Enfin, en 1913, le rez-de-chaussée et ses auditoires furent transformés en bibliothèque, aux rayons mobiles en fer, que vinrent aménager, durant l'hiver 1913-1914, des ouvriers allemands, pour la maison Wolff-Netter et Jacobi.

La Bibliothèque.

Au début du xviii^e siècle, Laurent Beyerlinck, chanoine à Anvers, ancien étudiant de Louvain, fit don à l'Université de sa bibliothèque, ainsi que Jacques Romains, qui professait la médecine à Louvain. Ces premiers dons comprenaient 852 ouvrages de théologie et 906 ouvrages de médecine et de mathématiques. Jansénius, alors recteur de l'Université, reçut ces dons, et Valère André, l'historien célèbre, en fut le premier bibliothécaire ; le catalogue qu'il publia est daté de 1636.

La Bibliothèque s'enrichit au xviii^e siècle et la construction d'un nouveau local fut alors décidée. Dans ce local, on voyait une salle de 185 pieds de longueur sur 43 de largeur et 35 de hauteur. Les murs étaient recouverts d'une boiserie de chêne due à deux artistes belges, Henri Bonnet et Georges Bayar. Les boiseries coûtèrent 6.300 florins, le parquet 2.700 florins. Aux murs les statues, grandeur nature, des plus célèbres écrivains et philosophes.

La « Salle des Portraits », ou salle de lecture, avait l'aspect d'un musée, car les murs s'y ornaient des portraits des plus célèbres professeurs de l'Université : Juste Lipse, Erasme, Puteanus, Jansénius, André Vésale, Réga. Elle était située entre les quatre anciens « auditoires » et l'on y accédait par le grand escalier de pierre. C'était l'ancien auditoire de médecine. Ses murs s'ornaient de belles toiles où étaient retracées certaines guérisons miraculeuses.

Malgré de nombreux avatars, la Bibliothèque, fermée pendant la Révolution de 1830, n'avait cessé de s'accroître. Elle avait plus de 950 manuscrits, parmi lesquels le célèbre manuscrit qui relatait la vie de sainte Lydivine de Schiedam, par Thomas Kempis, écrite de sa main, en partie sur parchemin. Il y avait aussi des manuscrits du xii^e siècle, du xiii^e siècle et aussi des siècles suivants, jusqu'au xvii^e siècle. On y trouvait des renseignements précieux sur l'histoire du Brabant. D'autres manuscrits, fort intéressants, étaient des ouvrages ascétiques anglais.

La Bibliothèque contenait aussi de vieux imprimés dont le fonds théologique était remarquablement intéressant par l'histoire qui y revivait des luttes religieuses aux Pays-Bas. On y remarquait une collection unique des successives éditions de la Bible. Il y avait 250.000 à 300.000 volumes imprimés.



LA GRANDE SALLE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

Parmi les curiosités typographiques, une très riche collection de vieux atlas rarissimes et une bibliothèque orientale.

Enfin on parlait avec fierté du célèbre ouvrage d'André Vésale donné par Charles-Quint, édition de 1543, dédicacé par l'auteur, orné d'un de ses portraits sur bois, et dont le texte était illustré de belles figures sur vélin. *De lumanicorporis fabrica*, tel est le titre de cette œuvre, due au père de l'anatomie, qui aurait, selon la légende en cours à Louvain, déterré des cadavres pour étudier le corps humain à l'aide de son scalpel.

Les archives de l'Université étaient fort intéressantes. Sa vie s'y trouvait enregistrée presque au jour le jour, depuis la Bulle de fondation en 1425, signée par Martin V, jusqu'au journal du bibliothécaire Van de Velde, qui notait ce qui advint de la « Cité des Livres » pendant la période révolutionnaire.

On y montrait aussi un remarquable livre d'heure du xv^e siècle.

Et, en une nuit tragique, flamba cet admirable foyer d'étude et de pensée. Deux cent cinquante mille volumes, huit cents incunables, neuf cents manuscrits, furent la proie des flammes. Quelques livres, à moitié consumés, seuls restes de la Bibliothèque, sont conservés actuellement au Musée Spoelberch de Lovenjoul (voir p. 62).

Les Collèges.

Le local de l'Université ne devait pas être suffisant bien longtemps pour abriter la jeunesse studieuse. Autour des Halles, se réunissent, dès le xv^e siècle, des collèges que l'on nomme des *pédagogies*. Les premiers sont ceux du *Porc*, du *Château*, du *Lys*, celui du *Faucon*, situé rue de Tirlemont et qui, de nos jours, servait d'HOPITAL MILITAIRE. Le collège du Lys fut transformé en demeure particulière, comme aussi les *collèges d'Arras*, d'*Aulnes*, de *Liège*.

L'incendie allemand de 1914 détruisit ou saccagea beaucoup d'entre eux.

Le COLLÈGE DU PAPE, ou d'ADRIEN VI, place de l'Université, à quelques pas des Halles, était la maison où habitait Adrien Florensy d'Utrecht, étudiant, puis professeur de philosophie et de théologie, en 1491, à l'Univer-

sité, doyen de la Collégiale de Saint-Pierre, précepteur de Charles-Quint, qui devint pape en 1522, sous le nom d'Adrien VI. Ami d'Erasmus, regrettant sa vie studieuse de Louvain, il disait à Rome : « Si nous étions encore paisiblement à Louvain. » La façade fut rebâtie en 1776. En 1801, le Collège du Pape abrita des soldats de l'Empire, blessés ou mutilés.

Le COLLÈGE DU SAINT-ESPRIT, *rue de Namur, à l'angle du Mont du Collège*, sert de logement aux étudiants en théologie, depuis 1442 ; on le reconstruisit de 1721 à 1790. Il possède le *Musée Spoelberch de Lovenjoul* (tableaux, antiquités, objets d'arts, porcelaines, etc., de la Collection de la famille Spoelberch de Lovenjoul). *Visible le dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. ; le mardi et le jeudi, de 14 h. à 16 heures.*

En suivant la rue des Récollets, on admirait les façades des Collèges universitaires, puis, après avoir traversé la Dyle sur un pont charmant, on voyait la Tour de Jansénius (voir p. 46).

Le COLLÈGE JUSTE LIPSE, *rue des Récollets, entre deux bras de la Dyle*, est construit sur l'ancien emplacement, et avec les bâtiments agrandis, de la Pédagogie Marie-Thérèse.

Rue de Namur, 93, le COLLÈGE DU ROI, fondé en 1579, par Philippe II, fut transformé en Musée d'Histoire Naturelle. (Entrée lundi, mercredi, samedi, de 10 h. à 12 h., et de 14 h. à 16 h. ; s'adresser au concierge.)

Le COLLÈGE DE VILLERS est devenu l'Institut de Biologie ;

Le COLLÈGE DES PRÉMONTRÉS, reconstruit en 1755, jolie façade de style Louis XVI, se trouve adossé à un jardin planté de beaux arbres : le Parc Saint-Donat.

Le COLLÈGE DRIEUX, devenu le local de l'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS, *rue des Ecreniers, derrière la poste* ; LE VICUS DE LA FACULTÉ DES ARTS, dont la façade de style grec datait de 1766, et qui servait de Palais de Justice ; LA MAISON DES ETUDIANTS, furent détruits par l'incendie du 25 août 1914.

L'INSTITUT SUPÉRIEUR DE PHILOSOPHIE OU ECOLE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, auprès duquel se trouve le Séminaire Léon XIII, *est placé à l'angle de la rue de Tirlemont, de la rue Vésale et de la rue des Flamands*. Fondé par le Cardinal Mercier, il est dirigé par Mgr Simon Deploige, aidé du Chanoine Thiéry. Ces deux noms sont inséparables de l'histoire de l'occupation allemande à Louvain, car l'Institut Saint-Thomas-d'Aquin fut transformé en hôpital Saint-Thomas et joua un rôle d'importance capitale dans la cité en flammes et en proie aux barbares. On y soigna en même temps 700 blessés belges, français et allemands.



LA FAÇADE DE L'ÉGLISE ST-MICHEL.

Les Églises.

LA CHAPELLE DE N.-D. DES FRÈVRES, 55, *rue des Flamands*, (très ancienne Notre-Dame des Douleurs, en bois polychromé) en ronde.

L'ÉGLISE SAINT-MICHEL, *rue de Namur*, construite dans le style jésuite, en 1650. Façade d'une décoration abondante et touffue (*photo ci-contre*).

L'ÉGLISE NOTRE-DAME AUX DOMINICAINS, qui faisait partie du Grand Couvent des Frères-Prêcheurs, dans l'île entourée par les bras de la Dyle. Belle construction de style ogival. On y voyait les pierres tombales des ducs de Brabant.

L'ÉGLISE SAINT-JACQUES, près de la rue de Bruxelles. (Aux heures de fermeture, s'adresser au clerc (ou sacristain), 179, rue de Bruxelles.) Fondée en 1200, incendiée en 1350, reconstruite aussitôt; garde une belle tour romane.

A l'intérieur, un tabernacle imité de celui de Saint-Pierre.

L'ÉGLISE SAINTE-GERTRUDE, rue de Malines. (Aux heures de fermeture, s'adresser au clerc, 6, rue Mi-Mars.) Elle faisait partie de l'abbaye du même nom et fut fondée en 1200, par Henri I^{er}. On y remarquait les stalles du chœur (sculpture sur bois du XVI^e siècle), placées devant une haute boiserie ornée de bas-reliefs d'une très belle et très artistique tenue.

L'ABBAYE DU MONT CÉSAR, dans l'ancien château César, entouré encore de ses défenses par endroits, et qui fut tour à tour manoir, prison d'Etat, commanderie des Hospitaliers de Saint-Jean; vendu en 1783. Enfant, Charles-Quint y séjourna fréquemment avec son précepteur, Adrien d'Utrecht,

Au XIX^e siècle, les Bénédictins s'y installèrent, et commencèrent à élever des constructions nouvelles. L'une des vieilles tours servait de base à une grande statue de la Vierge.

Du haut du Mont César, on a une vue superbe sur Louvain.

On peut se rendre en tramway au pied du Mont César; la route de gauche conduit au sommet (tourner à droite, devant le boulevard de Malines).

L'ABBAYE DE PARC, fondée en 1129 par les religieux de l'ordre des Prémontrés; des constructions primitives, il ne reste que quelques débris. L'allure générale date de la Renaissance. Très joli paysage.

On y montrait une galerie de peinture du XVIII^e siècle.

Le touriste qui voudrait visiter l'Abbaye de Parc, se rendrait à LA PORTE DE PARC, par la rue de Namur et la rue de Parc (ou le boulevard de Nivelles). Traverser les remparts. La route conduit à l'abbaye.

L'ÉGLISE SAINT-QUENTIN, rue de Namur (tour gothique du XIV^e siècle).



LA DYLE ET LA FLÈCHE DE L'ÉGLISE SAINTE-GERTRUDE.



L'ABBAYE DE PARC. — LE MOULIN.

